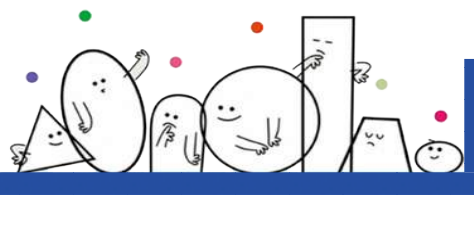




CENTRE SOCIAL  
ASSOCIATIF



# PROJET SOCIAL 2019-2022



**LAVAJ**  
LA VILLE

[www.clep-laval.fr](http://www.clep-laval.fr)

clep.animation@orange.fr / 02 43 56 41 31

8, impasse Haute Chiffolière

53 000 Laval



*« Le Centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »*

Charte fédérale des Centres sociaux et socioculturels de France.

# SOMMAIRE

<b>LE MOT DE LA PRESIDENTE</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>I. DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET SOCIAL</b>	<b>6</b>
<b>2. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE</b>	<b>11</b>
<b>2.1) Données froides</b>	<b>11</b>
a) Le CLEP et le réseau des centres sociaux lavallois	11
b) La population du territoire d'intervention	12
c) Les allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales	15
<b>2.2) Recueil de la parole des usagers et des adhérents</b>	<b>17</b>
a) Questionnaires enfants et adultes	17
b) Évaluation du Projet Social 2015-2018	19
<b>2.3) Recueil de la parole des habitants</b>	<b>20</b>
<b>2.4) Recueil de la vision des partenaires</b>	<b>23</b>
a) Questionnaires partenaires	23
b) Conseil d'Orientation du 6 décembre 2016	24
c) Entretiens avec les financeurs	25
<b>3. PROJET SOCIAL 2019-2022</b>	<b>29</b>
<b>3.1) Partage du diagnostic de territoire</b>	<b>29</b>
a) L'identification des enjeux de territoire	29
b) Les axes de travail retenus	33
- Améliorer la visibilité et l'accessibilité de l'association	34
- Aller vers les jeunes pour mieux les connaître et se faire connaître	39
- Assurer un accueil adapté aux publics fragilisés	41
- Développer les niveaux de participations intermédiaires	45
- Poursuivre et renforcer les actions existantes plébiscitées par le public	48
- Renforcer notre connaissance des acteurs du territoire	55
<b>3.2) Axes transversaux</b>	<b>58</b>
a) Renforcer l'Action Collective Famille	58
b) Optimiser la ludothèque	59
<b>3.3) Suivi et évaluation du Projet Social</b>	<b>60</b>
<b>4. ORGANISATION, RESSOURCES ET MOYENS AFFECTES</b>	<b>62</b>
<b>4.1) Fonctionnement associatif</b>	<b>62</b>
<b>4.2) Équipe et moyens humains</b>	<b>63</b>
<b>4.3) Les moyens financiers</b>	<b>69</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>75</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>76</b>

## **Le mot de la Présidente**

C'est un honneur et en même temps un défi de construire aujourd'hui un Projet Social.

Les professionnels du CLEP, le centre social associatif du centre ville de Laval, accompagnés de bénévoles et d'habitants, ont œuvré avec une grande motivation dans l'élaboration de ce nouveau Projet Social.

Notre démarche collective, auprès des adhérents, des habitants et des partenaires nous a permis de mieux saisir les enjeux essentiels pour l'avenir de notre Centre Social. C'est donc en conscience que nous allons mettre en place de nouvelles actions, en ajuster ou en pérenniser d'autres. Nous continuerons le travail engagé depuis notre premier agrément auprès des familles et des personnes isolées, des plus jeunes aux plus âgés.

Nous nous attacherons, au cours de ce nouveau Projet Social à améliorer notre accueil et à favoriser l'accès à nos actions pour les publics les plus fragiles. Nous serons attentifs aux personnes en situation d'exclusion sociale ou ayant des ressources financières limitées.

En tant que nouvelle présidente du CLEP, j'ai eu l'occasion de participer aux réunions d'élaboration de ce Projet Social et c'est avec un grand plaisir que nous vous présentons aujourd'hui le résultat de notre démarche. Nous espérons que ce Projet Social saura répondre aux attentes des habitants du centre-ville de Laval.

Delphine Hivet  
Présidente  
Centre Social Associatif CLEP

## INTRODUCTION

Dès sa création en juin 1977, le Centre Lavallois d'Éducation Populaire a pour ambition de proposer des animations sur le centre ville de Laval. Le siège social et les bureaux de l'association sont alors situés au 33 allée du vieux Saint-Louis et les activités ont lieu dans les locaux de l'ancien garage Peugeot, rue de Cambrai. L'espace que nous occupons actuellement sert alors uniquement dans le cadre de l'atelier mobylette.

En 1978, l'association compte déjà 75 adhérents et bénéficie du soutien de la ville de Laval qui finance un poste d'animateur et un poste de secrétaire/animatrice. Dès 1979, le CLEP développe des actions qui forgeront son identité : mise en place d'ateliers socioculturels (théâtre, danse, aéromodélisme, etc.), création d'une des premières ludothèques de France, accueil des enfants en centre de loisirs.

En mars 2011, l'association dépose auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne, un premier dossier de « demande d'agrément pour un Centre Social au Centre Ville de Laval ». Ce nouvel engagement s'inscrit dans la continuité des valeurs et des actions portées par l'association depuis sa création. Il est également à l'origine d'une nouvelle dynamique et d'un développement important des activités dans une perspective d'animation globale. Des actions en direction des familles, de la jeunesse et des personnes seules sont mises en place.

Nous avons dès lors, l'ambition de renforcer la présence de l'association en centre ville tout en développant de nouvelles façons de travailler. Nous encourageons la participation des habitants et les initiatives d'intérêt collectif, nous cherchons à créer des liens de proximité, nous développons la solidarité et l'entraide, nous soutenons les actions familiales, nous favorisons l'accès à la culture, l'expression et la citoyenneté par la formation et l'éducation.

Le Projet Social 2019-2022 s'inscrit dans une continuité des actions menées depuis 1977. Il porte en lui l'esprit d'Éducation Populaire à l'origine du nom de notre association. Il s'appuie sur des activités historiques, reconnues par les habitants, tout en favorisant l'émergence d'actions novatrices et originales.

Tous les acteurs du CLEP ont participé, à des degrés divers, à l'élaboration de ce Projet Social : salariés, bénévoles, membres du Conseil d'Administration, habitants et partenaires. Pour que chacun puisse s'exprimer, nous avons organisé depuis novembre 2017, plus de 11 rencontres collectives. Ces rencontres étaient animées avec des outils participatifs favorisant l'expression de tous et l'appropriation collective des enjeux. Nous avons également travaillé sous forme de commissions thématiques, composées de bénévoles et de salariés.

Notre Projet Social est le reflet de cet engagement collectif. Il nous a permis de mieux identifier les enjeux sociaux du territoire et de définir les orientations prioritaires de l'association pour les quatre années à venir. Nous avons décliné ces orientations sous forme de plan d'action et formulé des résultats attendus qui nous permettront de suivre et d'évaluer en continu notre projet.

Ce travail d'élaboration du Projet Social a demandé beaucoup d'énergie et d'investissement. Il a fortement contribué à une meilleure connaissance mutuelle des acteurs du centre : salariés, bénévoles et habitants. Il nous a aussi permis de nous rassembler et de nous recentrer sur des objectifs et des valeurs communes.

Il émane de cette démarche une ambition partagée par l'ensemble des acteurs du Centre Social Associatif CLEP.

# 1 - DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET SOCIAL

L'élaboration du Projet Social est l'occasion pour l'ensemble des acteurs du centre de se réinterroger sur le sens et les valeurs données à nos actions.

C'est pourquoi nous avons souhaité que cette démarche soit portée par l'ensemble des professionnels du CLEP et des membres du Conseil d'Administration. Nous avons également souhaité y associer les bénévoles, habitants et partenaires afin de favoriser une construction et une appropriation qui soit la plus collective possible.

L'association a souhaité que la démarche de renouvellement permette :

- de conduire un processus mobilisant en associant toutes les composantes du CLEP : habitants, usagers, administrateurs, bénévoles, salariés et partenaires.
- d'évaluer le projet social précédent.
- d'effectuer un diagnostic de territoire.
- de prendre en compte les attentes des habitants et des partenaires.
- de définir les orientations prioritaires, les objectifs généraux et opérationnels du projet.
- d'introduire une démarche d'évaluation du projet.

En outre, le renouvellement du projet social revêt des enjeux spécifiques, liés au contexte actuel :

- la mobilisation de l'équipe salariée dans une démarche de transversalité entre les secteurs
- l'appropriation du projet et de la stratégie par les administrateurs
- le développement d'une culture commune « centre social »
- la nécessité de repenser le projet d'accueil
- la construction d'un partenariat solide avec la collectivité
- le positionnement de l'association par rapport aux centres sociaux lavallois

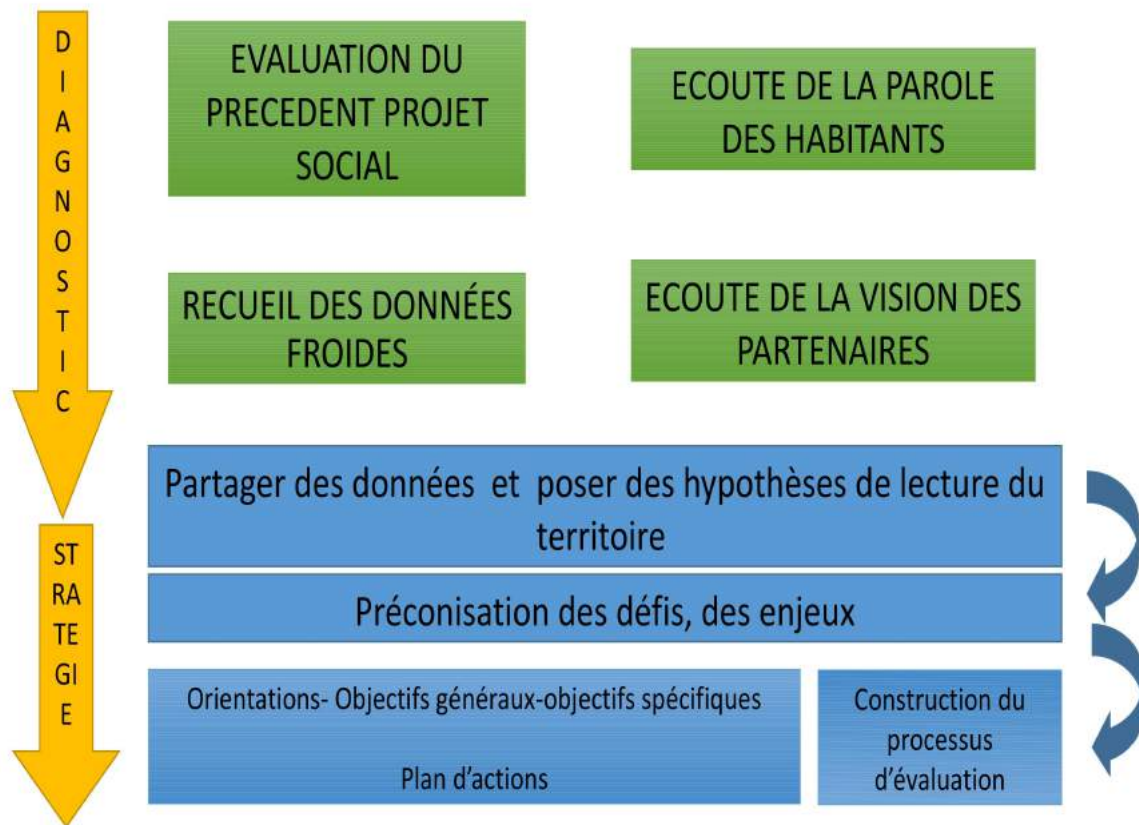
Nous avons été accompagnés dans l'élaboration de notre Projet Social par la Fédération des Centres Sociaux 49/53. Cet accompagnement a permis une réelle appropriation et construction collective du projet social par les salariés, administrateurs et habitants. De plus, les administrateurs sont systématiquement présents lors des rencontres avec les élus du territoire, favorisant ainsi la concertation avec les partenaires.

La fédération nous a apporté un soutien en matière d'animation des travaux et d'apports méthodologiques dans les différentes phases du renouvellement du projet social pour :

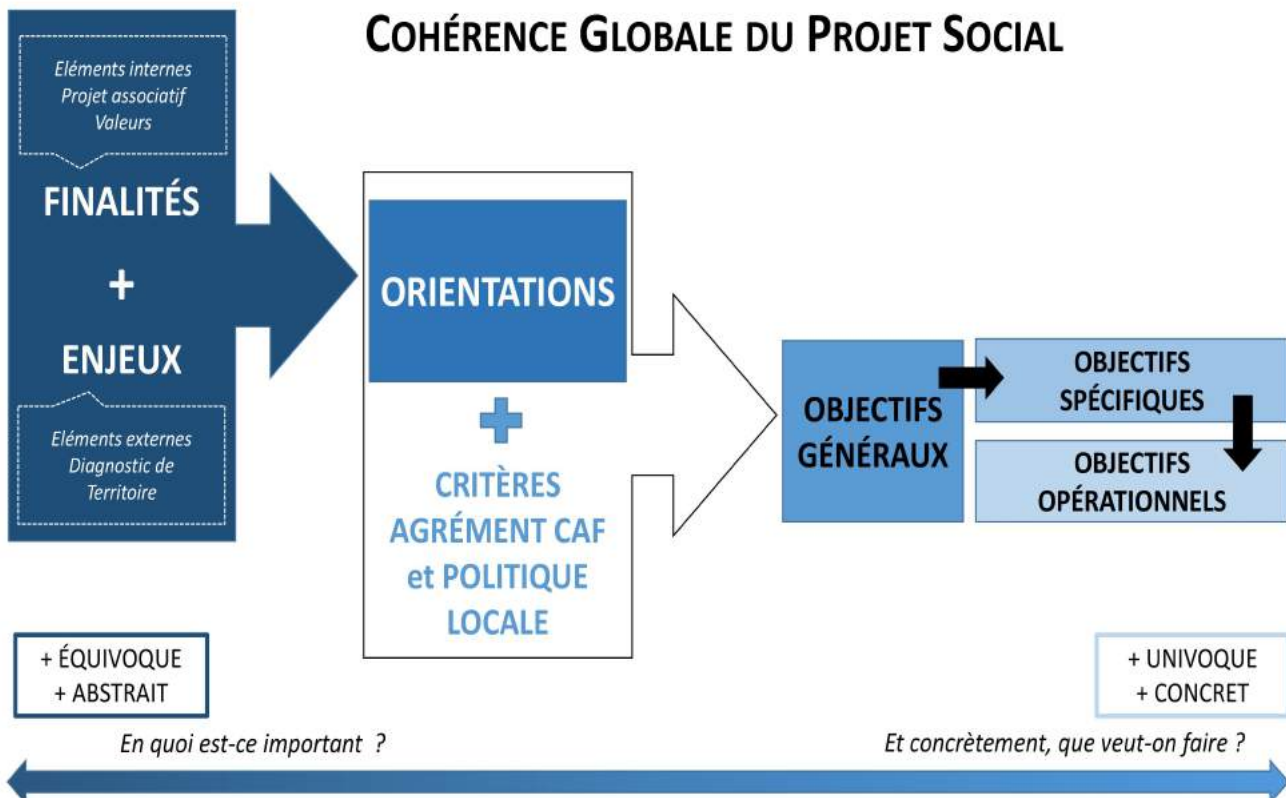
- permettre la réalisation d'un diagnostic de territoire
- construire une analyse partagée du contexte dans lequel l'association doit évoluer
- s'engager dans une définition partenariale du projet social du CLEP

L'élaboration de ce projet social s'est fait en plusieurs phases, détaillées dans les schémas ci-après.

# La démarche de renouvellement du Projet Social



## COHÉRENCE GLOBALE DU PROJET SOCIAL





Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions ouvertes à l'ensemble des acteurs du centre social. Elles ont été animées de manière participative afin de favoriser l'expression de tous et de permettre l'émergence d'une réflexion collective.

Elles avaient généralement lieu sur une demi-journée et étaient suivies d'un repas pris en commun afin de favoriser la création de liens entre acteurs du centre social.

Certaines d'entre elles, appelées matinées fédérales, ont permis de cibler les centres sociaux du département, adhérents à la fédération afin de :

- mieux nous connaître et favoriser la mise en réseau
- développer une culture commune entre adhérents de la fédération des centres sociaux
- soutenir les administrateurs, les bénévoles et les salariés dans le renouvellement du projet social à travers des apports en terme d'outils et de méthodes
- partager nos réflexions et mettre en commun nos travaux afin d'enrichir la dynamique de chacun.

Le travail accompli pendant ces points d'étapes a été complété par des travaux effectués en petits groupes de travail, appelés commissions thématiques.

Le travail de rédaction a été effectué par l'équipe salariée. Au fur et à mesure de l'avancée de la rédaction, les travaux ont été envoyés au Conseil d'Administration pour relecture et modification du rédactionnel.





<b>Phase 1 :</b>	
<b>Mise en place d'une démarche collective / Construction du diagnostic de territoire</b>	
<b>Date et objectifs</b>	<b>CONTENU/DEROULEMENT</b>
Réunion du 7/09/17 Évaluation du Projet Social 2015-2018	Retour sur la construction du Projet Social 2015-2018. Évaluation des 25 fiches actions à l'aide des indicateurs suivants : - qu'est-ce que nous avons fait pour atteindre les objectifs ? - les objectifs opérationnels sont ils atteints ? (++ / + / - / - -) - quels effets non-prévus avons nous constaté ?
Matinée fédérale du 21/10/17 Appropriation des démarches d'élaboration du Projet Social	Présentation et appropriation de la démarche d'élaboration du Projet Social. Présentation des 4 étapes de co-construction du diagnostic de territoire : - recueil de la parole des habitants. - analyse des données froides - évaluation du précédent Projet Social - recueil de la vision des partenaires Pour chacune de ces étapes, on définit collectivement un plan d'action et un échéancier. Comment on fait ? Qui le fait ? Dans quel délai ?
Réunion du 30/11/17 Choix des outils du diagnostic de territoire.	Définition collective des outils qui seront utilisés pour la réalisation du diagnostic de territoire. Pour chacune des 4 étapes de co-construction du diagnostic, nous répondons aux questions : - que voulons nous savoir ? - comment on fait pour le savoir ? - quelles sont nos priorités et de quels moyens disposons nous ? - qui le fait et auprès de qui ? Mise en place de 4 commissions thématiques constituées de bénévoles et de salariés : habitants / usagers et adhérents / partenaires / données froides
Décembre 2017 à janvier 2018	Construction par les commissions thématiques des outils du diagnostic de territoire : - <b>Commission partenaires</b> : organisation de rencontres entre le directeur et les représentants des financeurs (CAF 53 et Ville de Laval), création d'un questionnaire à destination des partenaires, participation aux réunions publiques relatives à l'aménagement du centre ville. - <b>Commission habitants</b> : création d'un jeu participatif pour aller à la rencontre des habitants et leur poser des questions, création d'un mur de vote (connaissez-vous le CLEP ?). - <b>Commission usagers et adhérents</b> : création d'un questionnaire à destination des enfants et des adultes, recueil des données adhérents (rapports d'activités et logiciel d'inscriptions). - <b>Commission données froides</b> : recueil de données statistiques sur les habitants du territoire d'intervention du CLEP et sur les allocataires CAF.
Réunion du 22/02/18 Présentation et finalisation des outils du diagnostic.	Présentation des outils de diagnostic élaborés par les commissions en grand groupe. Test des outils et définition des améliorations à y apporter. Mise en place du rétroplanning et des moyens de diffusion des outils du diagnostic.
10 et 12 juillet 2018	Évaluation du Projet social 2015-2018 – Utilisation du référentiel de la CAF 53
Mars à août 2018	Diffusion des outils du diagnostic (questionnaires, jeux, mur de vote, etc. ), recueil et traitement des résultats.

<b>Phase 2 :</b> <b>Analyse du diagnostic de territoire / Définition des enjeux, orientations et objectifs / mise en place d'un plan d'action.</b>	
<b>Date et objectifs</b>	<b>CONTENU/DEROULEMENT</b>
<p>Matinée fédérale du 14/04/18 Comment traiter et analyser les éléments du diagnostic de territoire ?</p> <p>Réunions du 21 et du 27/09/18 Appropriation du diagnostic de territoire et identification des orientations.</p>	<p>Retour d'expérience sur la phase de diagnostic – Quels sont les points faibles et les points forts des outils utilisés dans cette phase de construction du diagnostic de territoire ? Comment traiter et analyser les éléments recueillis? Comment passer de l'évaluation et du diagnostic à l'action ?</p> <p>Présentation et appropriation des éléments du diagnostic de territoire :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluation du projet précédent : synthèse de l'évaluation du projet 2015/2018, résultats du questionnaire enfants, résultats du questionnaire adultes.</li> <li>- recueil de la parole des habitants : synthèse de l'enquête réalisée auprès des habitants, compte-rendu du Conseil d'Orientation 2016.</li> <li>- données froides : étude de l'ESIEA sur la jeunesse, synthèse des données froides, données INSEE par IRIS.</li> <li>- regard des partenaires : synthèse questionnaire partenaires, synthèse des rencontres avec les partenaires, compte-rendu du Conseil d'Orientation 2016.</li> </ul> </p> <p>Identification des enjeux qui ressortent du diagnostic de territoire Transformation des enjeux de territoire en orientations. Croisement des orientations retenues avec les objectifs d'un centre social et les valeurs du CLEP. Brainstorming : recherche d'actions concrètes à mettre en œuvre.</p>
<p>Conseil d'Orientation du 4/10/18 Partage du diagnostic de territoire et des orientations retenues avec les partenaires et habitants.</p>	<p>Partage avec les partenaires et les habitants du diagnostic de territoire et des orientations retenues. Recueil des réactions / remarques sur le diagnostic de territoire et les orientations retenues. Recueil de la vision des participants sur les orientations :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- quels sont les atouts du CLEP pour mener à bien ces orientations ?</li> <li>- quels sont les points de vigilance et de contexte à prendre en compte ?</li> </ul> </p> <p>Brainstorming : quelles actions concrètes peut-on mettre en œuvre pour mener à bien ces orientations ? Définition de priorités : quelles sont les orientations/actions qui vous semblent prioritaires, essentielles ?</p>
<p>Matinée fédérale du 13/10/18</p> <p>Réunions du 8/11/18 et du 23/11/18 Définition des objectifs généraux et opérationnels</p>	<p>Présentation des travaux réalisés dans les 3 centres sociaux en cours de finalisation de leur Projet Social. Réflexion et échanges sur le support finalisé du Projet Social : sa forme, son contenu, sa diffusion, son utilisation.</p> <p>Pour chacune des orientations retenues, définition des champs d'actions prioritaires : actions nouvelles à développer, actions existantes à maintenir, axes transversaux à travailler. Pour chacun des champs d'actions retenus : définition des objectifs généraux et des effets attendus, réflexion sur les moyens financiers et humains nécessaires, le niveau d'expertise et les échéances réalisables. Sélection d'actions concrètes pouvant être mises en place pour atteindre les objectifs.</p>

## 2 - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

### 2.1 – Données froides

#### a) Le CLEP et le réseau des centres sociaux lavallois.

La ville de Laval possède un maillage important de centres sociaux (9 centres agréés par la CAF 53 pour une ville de 49 848 habitants<sup>1</sup>).

Ces agréments sont essentiellement portés par des structures municipales, les Maisons de Quartier. Le CLEP fait exception dans ce paysage puisqu'il est le seul centre social en gestion associative. Notons qu'il s'agit là d'une particularité lavalloise puisqu'au niveau régional, ce sont près de 80 % des centres sociaux qui sont en gestion associative<sup>2</sup>.

Le CLEP est situé en plein cœur du centre ville, rive droite, en haut de l'impasse Haute Chiffolière dans les locaux d'une ancienne école (école Henri Chantrel). Les locaux sont agréables et fonctionnels et nous disposons de quelques places de parking gratuites. Cependant, ces places sont insuffisantes et les locaux sont difficilement accessibles et ne sont pas visibles des passants et habitants. En effet, l'impasse qui mène au CLEP est étroite, en pente raide et dans un quartier résidentiel où très peu de monde passe. Ajoutons à cela qu'il existe un panneau « sens interdit sauf riverains » au début de l'impasse ce qui constitue un frein réel pour attirer un nouveau public dans nos locaux. L'enjeu de l'accessibilité est donc de première importance.

Le centre social associatif CLEP porte un agrément pour le centre-ville de Laval rive droite et rive gauche depuis janvier 2011. Ce territoire d'intervention est plutôt vaste puisqu'il compte 3 939 allocataires soit 34,6 % des allocataires lavallois<sup>3</sup>.



Territoire d'intervention du centre social associatif CLEP

Le territoire d'intervention du CLEP se définit en tenant compte des différents quartiers qui l'entourent : Hilard et Grenoux au nord-ouest, Pommeraies au nord-est, Saint-Nicolas, Pavement au sud-est, Avesnières au sud-ouest, Bourny et Fourches à l'ouest.

Le territoire d'intervention du CLEP est donc mitoyen de l'ensemble des quartiers administratifs lavallois. Il comporte deux quartiers administratifs principaux (« Centre-ville rive gauche » et « Centre-ville rive droite ») ainsi que plusieurs secteurs périphériques moins denses : Crossardière, Bel-Air, Beauregard, Haute-Follis, Saint-Martin.

1 Données INSEE – Année 2015

2 Données SENACS 2017 – Observatoire des centres sociaux Pays de la Loire.

3 Éléments de la base consolidée IRIS au 31/12/2015 – CAF de la Mayenne

## b) La population du territoire d'intervention

En 2015, la ville de Laval compte 49 848 habitants, ce qui représente une légère baisse par rapport au pic démographique atteint en 1975 (51 544 habitants). Depuis cette date, la population lavalloise s'est stabilisée, n'oscillant que très légèrement autour de 50 à 51 000 habitants. L'agglomération de Laval compte quant-à elle 95 834 habitants.

Les données que nous présenterons ci-après sont fondées sur les données INSEE de 2012, données IRIS les plus récentes auxquelles nous avons eu accès concernant la population générale du territoire d'intervention. Nous avons réussi à obtenir, en novembre 2018 les données IRIS de 2015. Nous ne présenterons pas ces données ici puisque nous avons pas eu le temps de les étudier collectivement. Nous tiendrons compte de ces données lors des prochaines évaluations du Projet Social et nous allons les étudier dans les mois qui viennent afin de tenir compte des évolutions les plus pertinentes.

Nous avons pu nous appuyer sur des données plus récentes concernant les allocataires de la CAF de la Mayenne (données consolidées IRIS au 31/12/2015).

	Population		
	Homme	Femme	Total
Bel-Air-Beauregard	1400	1635	3036
Centre Ville Rive Droite	1679	1856	3535
Centre Ville Rive Gauche	1730	1913	3643
Crossardière	1193	1175	2368
Haute Follis-Saint-Martin	1242	1488	2730
<b>Total territoire d'intervention</b>	<b>7244</b>	<b>8067</b>	<b>15312</b>
Laval	24025	26632	50658

La population du territoire d'intervention du CLEP compte 15 312 habitants en 2012 soit plus de 30 % de la population lavalloise.

	Population par tranches d'âges									
	0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-17 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-54 ans	55-64 ans	65-79 ans	80 ans ou plus
Bel-Air-Beauregard	2,3 %	2,7 %	4,4 %	8,9 %	14,8 %	20,8 %	20,2 %	11,1 %	9,1 %	5,6 %
Centre Ville Rive Droite	2,2 %	1,5 %	4,9 %	6,5 %	19,4 %	22,7 %	16,2 %	10,3 %	10,7 %	5,6 %
Centre Ville Rive Gauche	2,4 %	1,3 %	2,6 %	5,7 %	18,7 %	18,4 %	13,3 %	12,0 %	12,8 %	12,7 %
Crossardière	4,6 %	3,5 %	4,6 %	6,3 %	16,7 %	22,0 %	16,2 %	9,8 %	11,1 %	5,1 %
Haute Follis-St Martin	2,2 %	1,8 %	5,1 %	9,4 %	11,1 %	16,5 %	17,9 %	15,5 %	14,1 %	6,4 %
<b>Moyenne Territoire Intervention</b>	<b>2,74%</b>	<b>2,16%</b>	<b>4,32%</b>	<b>7,36%</b>	<b>16,14%</b>	<b>20,08%</b>	<b>16,76%</b>	<b>11,74%</b>	<b>11,56%</b>	<b>7,08%</b>
Laval	3,5 %	3,3 %	5,3 %	8,3 %	12,1 %	18,1 %	18,4 %	12,7 %	11,8 %	6,5 %

Elle est composée en moyenne de 9,22 % d'enfants de moins de 11 ans (contre 12,1% à Laval) et à 23,5 % de jeunes de 11 à 24 ans (contre 19,4% à Laval). Les jeunes adultes et adultes de 40 à 54 ans représentent respectivement 20,08 % et 16,76 % de la population du territoire d'intervention. Les personnes de 55 ans et plus représentent 30,38 % de cette population.

	Nombre de ménages	Part des ménages composés d'un couple sans enfant	Part des ménages composés d'une personne seule	Part des familles monoparentales	Part des familles nombreuses
Bel-Air-Beauregard	1796	16,9 %	59,6 %	22,0 %	9,5 %
Centre Ville Rive Droite	2187	18,2 %	63,7 %	18,8 %	6,1 %
Centre Ville Rive Gauche	2219	18,7 %	65,5 %	13,2 %	7,4 %
Crossardière	1319	20,3 %	57,2 %	13,0 %	7,9 %
Haute Follis-St Martin	1418	30,3 %	44,1 %	16,4 %	9,7 %
<b>Moyenne territoire d'intervention</b>	<b>8939</b>	<b>20,88%</b>	<b>58,02%</b>	<b>16,68%</b>	<b>8,12%</b>
Laval	25492	24,2 %	48,4 %	16,9 %	10,5 %

Sur un total de 8939 ménages, on compte en moyenne sur le territoire d'intervention : -  
58,02 % de ménages composés d'une personne seule (contre 48,4% à Laval)  
- 20,88 % de ménages composés d'un couple sans enfant (contre 24,2% à Laval).

Les familles avec enfants représentent donc seulement 21,1 % des ménages contre 27,4 % à Laval. Notons également la part importante des familles mono-parentales sur les quartiers de Bel Air, Beauregard et Rive Droite.

	Résidences principales par statut d'occupation				Résidences principales selon le type d'habitation	
	Propriétaires (en % de RP)	Locataires (en % de RP)	Locataires HLM (en % de RP)	A titre gratuit (en % de RP)	Appartements (en % de RP)	Maisons (en % de RP)
Bel-Air-Beauregard	36,6 %	62,9 %	30,5 %	0,6 %	70,9 %	28,9 %
Droite	33,7 %	64,9 %	8,3 %	1,4 %	76,6 %	22,3 %
Gauche	40,7 %	58,7 %	4,0 %	0,6 %	73,3 %	23,5 %
Crossardière	43,3 %	55,3 %	6,0 %	1,4 %	70,2 %	29,5 %
Haute Follis-St Martin	52,8 %	47,3 %	17,1 %	0,0 %	49,3 %	50,6 %
<b>Moyenne territoire d'intervention</b>	<b>41,42%</b>	<b>57,82%</b>	<b>13,18%</b>	<b>0,80%</b>	<b>68,06%</b>	<b>30,96%</b>
Laval	42,8 %	56,1 %	24,3 %	1,1 %	58,0 %	41,2 %

Les habitants du territoire d'intervention sont majoritairement locataires (57,82 % en moyenne) et vivent principalement en appartement (68,06 % en moyenne contre 58% à Laval). Ils sont peu nombreux à vivre en HLM (13,18% en moyenne contre 24,3% à Laval).

	Part de la population de nationalité étrangère
Bel-Air-Beauregard	3,0 %
Centre Ville Rive Droite	3,3 %
Centre Ville Rive Gauche	1,8 %
Crossardière	2,6 %
Haute Follis-Saint-Martin	1,2 %
<b>Moyenne territoire d'intervention</b>	<b>2,38%</b>
Laval	5,2 %

La part de la population de nationalité étrangère est en nettement plus faible sur le territoire d'intervention du CLEP qu'au niveau de la commune.

	Taux de chômage (recensement)	Le taux d'emploi des 15-64 ans		
		Homme	Femme	Total
Bel-Air-Beauregard	12,6 %	64,6 %	62,7 %	63,6 %
Centre Ville Rive Droite	12,5 %	63,4 %	61,8 %	62,6 %
Centre Ville Rive Gauche	11,1 %	65,0 %	59,7 %	62,6 %
Crossardière	11,7 %	61,8 %	63,4 %	62,6 %
Haute Follis-Saint-Martin	10,6 %	66,2 %	64,0 %	65,1 %
<b>Moyenne territoire d'intervention</b>	<b>11,70%</b>	<b>64,20%</b>	<b>62,32%</b>	<b>63,30%</b>
Laval	13,3 %	62,9 %	60,8 %	61,8 %

Le taux de chômage est plus faible sur le territoire d'intervention du CLEP (11,70% en moyenne) qu'au niveau communal (13,3%).

	Part des allocataires CAF dont le revenu est constitué à plus de 50% par des prestations CAF	Part des ménages non imposés
Bel-Air-Beauregard	23,3 %	44,8 %
Centre Ville Rive Droite	26,0 %	45,0 %
Centre Ville Rive Gauche	20,7 %	40,1 %
Crossardière	16,1 %	33,4 %
Haute Follis-Saint-Martin	16,6 %	33,2 %
<b>Moyenne territoire d'intervention</b>	<b>20,54%</b>	<b>39,30%</b>
Laval	25,0 %	44,10%

La part des ménages non imposés est plus faible qu'au niveau communal : 39,3% en moyenne contre 44,10 % à Laval.

	Part des non-diplômés			Part des hauts niveaux de formation		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Bel-Air-Beauregard	12,0 %	15,1 %	13,8 %	35,6 %	34,5 %	35,0 %
Centre Ville Rive Droite	10,2 %	12,2 %	11,3 %	41,5 %	40,6 %	41,0 %
Centre Ville Rive Gauche	11,2 %	11,9 %	11,6 %	40,2 %	35,2 %	37,5 %
Crossardière	9,5 %	9,7 %	9,7 %	47,9 %	44,6 %	46,1 %
Haute Follis-St Martin	10,0 %	14,5 %	12,5 %	31,4 %	30,6 %	30,9 %
<b>Moyenne territoire d'intervention</b>	<b>10,58%</b>	<b>12,68%</b>	<b>11,78%</b>	<b>39,32%</b>	<b>37,10%</b>	<b>38,10%</b>
Laval	16,5 %	18,0 %	17,3 %	27,3 %	27,1 %	27,2 %

La part des non diplômés est plutôt faible : 11,78 % en moyenne contre 17,3 % au niveau de la ville de Laval. La part des hauts niveaux de formation est quant-à elle, plus élevée qu'au niveau communal (38,10 % en moyenne).

La délinquance<sup>4</sup> sur la ville de Laval est en baisse de 3,97 % en 2017 par rapport à l'année précédente mais 24 % des infractions constatées sont concentrées sur le centre-ville.

En 2018, on constate une tendance à la hausse des attaques aux biens et des vols à la roulotte (vols dans les voitures) ainsi qu'une recrudescence des plaintes envers les cyclistes qui ont parfois un comportement dangereux.

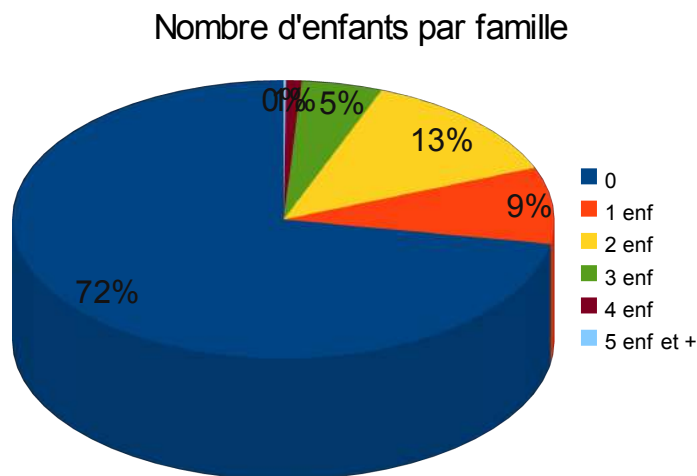
<sup>4</sup> Toutes les données concernant la délinquance ont été communiquées lors de la réunion du Conseil Local de prévention de la Délinquance du 7/06/2018.



### c) Les allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales

Le territoire d'intervention du CLEP compte près de 4000 allocataires<sup>5</sup> soit plus de 34 % des allocataires lavallois. Parmi ces allocataires, on compte 1104 familles et 2173 enfants à charge.

Les allocataires qui vivent en centre ville sont seuls à 67,2 %, en couple pour 23,3 % et mono-parents pour 9,5 % d'entre-eux.



La proportion des allocataires vivant seuls est en légère progression puisqu'ils étaient 64 % des allocataires en 2013. Ce sont majoritairement des étudiants âgés de 18 à 25 ans vivant au centre ville où de nombreux logements de petite taille sont disponibles. 65 % des étudiants allocataires habitent le Territoire d'intervention du CLEP tandis que les familles avec enfants représentent 32,8% de ces allocataires. Quant-aux retraités résidants sur le territoire d'intervention, ils représentent 23,7 % des allocataires.

Le taux d'activité des femmes est de 66,2% chez les allocataires du territoire d'intervention et de 63,6 % chez les hommes (contre 70% et 73 % sur l'ensemble des allocataires lavallois). On constate donc un taux d'activité plus bas que dans le reste de la ville.

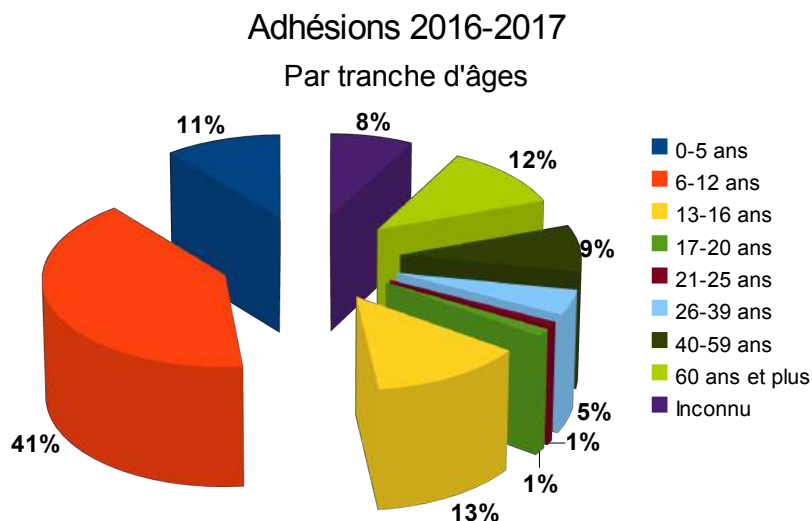
IRIS	Emploi	Chômage	Etudiant	Retraité	Sans activité ou NR
0101 Centre Ville Rive Droite	623	119	332	50	196
0104 Haute Follis - Saint-Martin	368	51	79	25	47
0105 Bel-Air-Beauregard	509	131	148	108	133
0106 Crossardière	395	43	204	25	70
0108 Centre Ville Rive Gauche	542	88	332	120	121
<b>Total territoire d'intervention</b>	<b>2437</b>	<b>432</b>	<b>1095</b>	<b>328</b>	<b>567</b>
Total général	7935	1814	1674	1386	2248

Si nous rapprochons ces données de nos propres statistiques internes, nous constatons un paradoxe. En effet, les étudiants, nombreux en centre-ville, sont quasiment absents des adhésions au CLEP. De même, alors que les familles avec enfants représentent seulement 32,8 % des allocataires sur le territoire d'intervention, ce sont les enfants qui sont les plus nombreux à adhérer au CLEP<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Toutes les données concernant les allocataires lavallois sont issues de la base consolidée IRIS au 31/12/2015 fournie par la CAF de la Mayenne.

<sup>6</sup> Toutes les données concernant les adhérents du CLEP sont issues du rapport d'activité 2016-2017

	2016-2017	
0-5 ans	101	10,87%
6-12 ans	380	40,90%
13-16 ans	123	13,24%
17-20 ans	13	1,40%
21-25 ans	8	0,86%
26-39 ans	43	4,63%
40-59 ans	80	8,61%
60 ans et plus	109	11,73%
Inconnu	72	7,75%
<b>TOTAL</b>	<b>929</b>	<b>100%</b>



Cette absence des jeunes de 17 à 25 ans parmi les adhérents du CLEP peut s'expliquer si l'on prend en considération les secteurs d'activités du CLEP. En effet, l'essentiel des activités proposées par le CLEP s'adresse aux enfants (Accueil Collectif de Mineurs, activités socioculturelles, ludothèque), aux familles (Action Collective Famille, LAEP, accompagnement au départ en vacances) ou aux séniors (Interventions Sociales d'Intérêt Collectif, Sorties séniors, etc.).

Les seules activités susceptibles d'attirer un public étudiant sont les activités socioculturelles (danse, théâtre, etc.), les soirées jeux et les projets d'habitants. Afin de mieux connaître ce public, nous avons mené en 2016 un projet avec des étudiants de l'ESIEA<sup>7</sup>. Dans le cadre de ce projet, plus de 500 jeunes de 14 à 25 ans ont répondu à notre enquête et nous disposons aujourd'hui de données précieuses sur ce public. Les résultats de cette enquête sont consultables en se référant à l'annexe n°1.

IRIS	Enf [0;5]	Enf [6;11]	Enf [12;16]	Enf [17;18]	Enf [19]	TOTAL
0101 Centre Ville Rive Droite	165	152	141	58	22	538
0104 Haute Follis - Saint-Martin	127	104	99	26	11	367
0105 Bel-Air-Beauregard	153	166	129	31	16	495
0106 Crossardière	110	117	107	39	12	385
0108 Centre Ville Rive Gauche	131	126	109	37	13	416
<b>Total territoire d'intervention</b>	<b>686</b>	<b>665</b>	<b>585</b>	<b>191</b>	<b>74</b>	<b>2201</b>
Total général	3218	3056	2513	774	287	9 848

IRIS	Inf à 150€	150 à 300€	300 à 450€	450 à 600€	600 à 750€	750 à 900€	900€ et +	Ress non fournies	% inf à 600 euros
Centre Ville Rive Droite	407	135	159	138	89	29	89	55	76%
Haute Follis - Saint-Martin	97	35	51	58	45	13	84	35	58%
Bel-Air-Beauregard	192	82	152	192	83	30	69	28	75%
Crossardière	234	54	52	56	37	13	81	48	69%
Centre Ville Rive Gauche	376	140	148	149	52	17	94	41	80%
<b>Total territoire d'intervention</b>	<b>1306</b>	<b>446</b>	<b>562</b>	<b>593</b>	<b>306</b>	<b>102</b>	<b>417</b>	<b>207</b>	<b>73,80%</b>
Total général	2189	1221	2247	2168	1145	423	1394	611	69%

Il existe une population financièrement fragile sur le centre ville puisqu'on constate que près de 47 % des allocataires du territoire d'intervention ont un quotient familial inférieur à 300 €.

<sup>7</sup> Ecole d'Ingénieurs du Monde Numérique – Cette étude a été réalisée par des étudiants de 1ère année dans le cadre du cours « Projet de Formation Humaine » assuré par Mme Morgane Le Merrer. Les étudiants ayant participé à ce projet sont : Mathilde Venault, Lauris Labourdette-Martin, Guillaume Gambert, Guillaume Bruneau, Maxence Guilpain et David Boudaud.

## 2.2 - Recueil de la parole des usagers et des adhérents

### a) Questionnaires enfants et adultes

Le Groupe de travail en charge du recueil de la parole des usagers et des adhérents était composé de professionnels et de bénévoles.

Lors des réunions de préparation en plénière, il a été décidé de préparer un questionnaire à destination des adhérents. Il nous a semblé pertinent de faire deux versions distinctes de ce questionnaire : une version à destination des adultes et une version à destination des enfants.

Les différentes étapes d'élaboration et de distribution des questionnaires sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Dates	Étapes
30 /11/17	Rencontre entre professionnels et bénévoles pour déterminer les objectifs du travail de recueil de la parole des adhérents et usagers du CLEP – Choix d'élaborer un questionnaire
18/01/18	Réflexion collective en plénière : élaboration du questionnaire.
06/02/18	Mise en forme du questionnaire par les professionnels du CLEP.
19/02/18	Commission thématique : corrections et modifications apportées par les bénévoles positionnés sur ce groupe de travail.
22/02/18	Réunion en plénière pour présentation et étude du questionnaire – Prise en compte des demandes de modifications, notamment l'élaboration d'un questionnaire enfant.
23/02/18 au 02/03/18	Modification des questionnaires par les professionnels : élaboration d'un questionnaire enfant et d'un questionnaire adulte distincts.
02/03/18	Sortie familles « à la patinoire ». Les premiers questionnaires sont présentés et soumis aux familles présentes.
Mai-juin 2018	Les questionnaires sont proposés à tous les usagers des activités socio-culturelles. Chaque responsable d'activité s'est chargé de remettre aux adhérents de son activité, un questionnaire par personne à remplir sur place et à rendre en fin de séance.
Avril à juillet 2018	Les questionnaires sont proposés aux usagers de la ludothèque (adultes et enfants), aux enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs (vacances de printemps et d'été) et sur les sorties et activités ponctuelles familles et seniors.

Les questionnaires ont été distribués par les animateurs d'activités et les professionnels du CLEP. Nous avons touché tous les secteurs d'activités du CLEP : activités socio-culturelles, ludothèque, action familles, ALSH, seniors.

Au total, nous avons distribué 654 questionnaires et nous avons recueilli 170 réponses soit un taux de participation de 26 %.

Le tableau ci-après présentent les modalités de distribution des questionnaires par secteur d'activité.

Activités socio-culturelles	Nombre de questionnaires distribués
Tango Bueno	62
Swing Club	82
Danse Folklorique	6
Danse Classique	9

Danse Modern'Jazz	24
DTB and Flying Cat	7
Théâtre	41
Éveil musical	20
Tout ce qui vole	3
Scrabble	11
Ludothèque	40
Accueil de loisirs	165
Familles	160
Séniors	24
<b>TOTAL</b>	<b>654</b>

Les résultats complets issus de l'analyse des questionnaires sont consultables en annexe (n°2.1 et 2.2). Ces annexes présentent également les réponses apportées aux questions ouvertes.

Notons ci-après quelques éléments qui nous paraissent important à relever.

#### **Questionnaire adultes (102 répondants) :**

- 77,3 % des répondants<sup>8</sup> sont des femmes
- 4,2 % ont entre 17 et 25 ans
- 35 % habitent le centre ville de Laval, 39 % un autre quartier
- 52 % possèdent une adhésion famille
- 53,9% ont connu le CLEP grâce au bouche à oreille
- 62,8 % connaissent le site internet du CLEP mais seulement 19,4 % connaissent la page facebook.
- 51,1% reçoivent la newsletter du CLEP et 62,3% ne souhaitent pas la recevoir.
- 94,1 % savent que le CLEP est une association mais seulement 11,9% ont déjà participé à son Assemblée Générale.
- 76,7 % ne connaissent pas le projet social du CLEP
- 21 % fréquentent le CLEP depuis moins d'un an et 20% depuis plus de 10 ans.
- 65,7% viennent au CLEP en voiture.
- 32,7 % trouvent que les locaux du CLEP ne sont pas très accessibles ou très difficilement accessibles.
- 81,9 % trouvent les lieux plutôt confortables ou très confortables.
- 32,7 % sont bénévoles dans une autre association que le CLEP
- 34,3 % sont prêt à s'investir ponctuellement au CLEP
- 91,4 % trouvent les tarifs d'adhésion plutôt pas chers à peu chers
- 88,1 % trouvent les tarifs d'activités plutôt pas chers à peu chers.

#### **Questionnaire enfants (63 répondants) :**

- 30,2 % des répondants sont des garçons.
- 77,6 % habitent Laval
- 44 % ont entre 6 et 9 ans.
- 66,7 % fréquentent le CLEP depuis plus d'un an
- 22,1 % viennent à pied.
- 91,9 % trouvent les lieux confortables à très confortables
- 63,9 % se disent tout à fait satisfait des actions proposées
- 66,7% aimeraient venir plus souvent à la ludothèque

<sup>8</sup> Les pourcentages sont toujours exprimés en pourcentage de répondants.

## **b) Évaluation du Projet Social 2015-2018**

Le projet social 2015-2018 a fait l'objet de deux évaluations. Une évaluation collective réalisée en équipe et une évaluation réalisée avec l'agent de développement de la CAF 53. Nous présentons ici les conclusions de l'évaluation collective. Le Compte rendu complet de cette évaluation est disponible en annexes (n°3).

### Conclusion de l'évaluation collective du Projet Social 2015-2018 :

Le travail d'évaluation collective du Projet Social 2015-2018 a permis de mener une réflexion importante et nécessaire sur la situation actuelle du CLEP (...).

#### **Un Projet Social qui ancre le CLEP dans une démarche d'animation globale :**

- tous les secteurs du Centre Social sont acteurs et porteurs du Projet Centre Social.
- le CLEP est désormais identifié par le public et par les partenaires institutionnels sur les missions liées au Projet Social.
- les actions ACF, LAEP et lutte contre l'isolement sont en progression constante depuis la création du Centre Social.
- le CLEP commence à être repéré comme un lieu de soutien aux initiatives et aux projets.
- les administrateurs et les professionnels bénéficient de formations et sont porteurs d'une culture commune (missions, méthodes et valeurs portées par les Centres Sociaux).

#### **Un socle solide et des outils pour l'avenir :**

- un nombre important d'adhérents.
- des locaux fonctionnels en centre-ville.
- une équipe de salariés et de bénévoles investis et motivés.
- des actions historiques à valoriser dans le cadre du Projet Social (ludothèque, ALSH, Fête du jeu, etc.)

#### **Une réflexion et des actions en cours pour améliorer :**

- la fonction accueil (assurer un accueil collectif qui favorise une veille sociale)
- les partenariats (amélioration de nos relations avec la Ville de Laval et le réseau des Centres Sociaux Lavallois).
- la communication (site internet, facebook, plaquette annuelle)
- l'accessibilité du Centre (signalétique) et la sécurité des espaces extérieurs (barrière de séparation entre la cour et le parking)

Plusieurs idées fortes ressortent de ce travail d'évaluation collective :

- **La transversalité des actions menées par le CLEP est un enjeu important.** Les différents secteurs d'activités du CLEP (Ludothèque, ALSH, ACF, Séniors, etc.) fonctionnent en autonomie et sont parfois cloisonnés. Les usagers qui franchissent la porte du Centre via l'un de ces secteurs n'ont pas forcément connaissance de la diversité des actions menées par le CLEP.
- **Les activités historiques du CLEP ne sont pas valorisées dans le cadre du Projet Social.** Certaines actions menées par le CLEP sont quasiment absentes du Projet Social 2015-2018. Il n'y a aucune fiche action pour les secteurs suivants : ludothèque et pratiques ludiques, accueil du public, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, activités socioculturelles. Ces secteurs ont toute leur place dans notre Projet Social.
- **L'appropriation du Projet Social est très hétérogène.** Quelques membres de l'équipe salariée ont été très impliqués dans toutes les phases de construction du Projet Social 2015-2018 et se sont donc bien appropriés le Projet. D'autres acteurs, notamment les bénévoles, ont été beaucoup moins impliqués et il y a donc un enjeu fort autour de l'appropriation du Projet Social 2019-2022 par un maximum d'acteurs du Centre (usagers-habitants, professionnels et bénévoles du CA).

## 2.3 - Recueil de la parole des habitants

Le Groupe de travail en charge du recueil de la parole des habitants était composé de professionnels et de bénévoles.

Lors des réunions de préparation en plénière, il a été décidé de préparer des outils pour faciliter la prise de contact avec les habitants. Il a aussi été convenu que la démarche d'aller vers les habitants devait être portée le plus possible par des bénévoles. En effet, il nous paraissait important que le dialogue s'établisse d'habitants à habitants.

Plusieurs outils ont été réalisés :

- un mur de vote : connaissez-vous le CLEP ? Oui / Non.
- une carte aimantée pour voir si les habitants qui connaissent le CLEP sont capables de le situer sur une carte du centre ville de Laval.
- un jeu de dé permettant de poser des questions afin de voir quelle est la vision que les habitants ont du CLEP.



La 1<sup>ère</sup> version du jeu de la carte

Le jeu sera amélioré par la suite (carte plus petite et support aimanté).



1<sup>ère</sup> version du mur de vote



1<sup>ère</sup> version du jeu de dé



Les différentes étapes de cette démarche sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Dates	Étapes/informations complémentaires
19/01/18	Temps de travail entre professionnels, suite à la rencontre du 30 novembre qui a permis de définir les éléments à recueillir et les outils envisagés. Réalisation des outils ludiques de recueil de la parole des habitants. Élaboration de 3 outils (ébauches): carte ludique, jeu du dé, mur de vote.
21 février	Présentation des outils aux bénévoles et rectifications apportées
22 février	Réunion en plénière pour présentation des outils
Du 23/02 au 20/04	Rectifications apportées aux outils et conception des outils définitifs par les professionnels
21/04 - 25/04 - 15/05 - 19/05 - 13/06 - 26/06	Recueil de la parole des habitants sur le marché du mardi matin et les lieux d'animation « hors les murs » de la ludothèque par un binôme de bénévoles (au total, 7 bénévoles investis.

Les résultats de la démarche sont présentés ci-après.

**Mur de vote - Connaissez-vous le CLEP ? - 52 participants**

- oui : 26 personnes
- non : 26 personnes

**Sollicitation directes de passants - Connaissez-vous le CLEP ? - 31 participants**

- non : 18 personnes
- oui : 13 personnes

**Parmi les 13 personnes qui connaissent le CLEP:**

- 11 positionnent correctement le CLEP sur une carte du centre-ville de Laval
- 4 habitent le centre-ville de Laval

**Pour ces 13 personnes qui connaissent le CLEP, le CLEP est :**

- une maison des jeunes : 5 personnes
- un centre socio-culturel : 4 personnes
- un centre social : 3 personnes
- ne sait pas : 1 personne

**Ils considèrent que le CLEP est :**

- une structure associative : 8 personnes
- une structure municipale : 5 personnes

**Ils pensent que le CLEP propose :**

- une ludothèque : 10 personnes
- des ateliers de danse : 8 personnes
- des ateliers de théâtre : 7 personnes
- un centre de loisirs : 5 personnes
- du sport : 4 personnes
- des sorties familiales : 4 personnes
- des sorties seniors : 4 personnes
- une bibliothèque : 4 personnes
- une aide aux projets d'habitants : 2 personnes
- ne sait pas : 1 personne

**Les lieux les plus fréquentés par les 31 personnes interrogées sont :**

- square Boston
  - place du 18 juin
  - place du 11 Novembre
  - place de la mairie
- } 15 personnes
- commerces / librairies : 14 personnes
  - salon de thé / restauration / bar : 9 personnes
  - cinéville / bibliothèque / théâtre : 9 personnes
  - marché : 8 personnes
  - administration / poste : 4 personnes
  - écoles / lycées : 3 personnes
  - espace Séniors : 2 personnes
  - Autres: EDI A la Croisée, visite famille, château, médecin.

**Lorsqu'on demande de citer une chose manquante au centre ville, on nous répond :**

- places assises / bancs : 6 personnes
- jardin pour enfants / espace de jeux / skatepark : 5 personnes
- jeu été-hiver / événements culturels / animations de rue : 3 personnes
- transports (plus de navettes / bus gratuits / stationnements gratuits) : 3 personnes
- plage/piscine : 3 personnes
- accessibilité : places stationnement personne handicapée/rampes d'accès : 2
- verdure : 2
- autres : place pour piétons, cinéma art et essai, présence policière, boîte à lettres, casino, Fnac.

**Les domaines auxquels il faudrait apporter plus d'importance sont :**

- loisirs en famille : 11 personnes
- alimentation : 10 personnes
- échanges de savoirs : 10 personnes
- créativité : 10 personnes
- santé : 9 personnes
- environnement : 8 personnes
- culture : 8 personnes
- partage et rencontres : 5 personnes
- loisirs : 4 personnes
- détente : 4 personnes
- solidarités : 3 personnes
- sérénité entre les gens : 1 personne

Notons que lors des premières sessions de recueil de la parole des habitants sur le marché du mardi matin, les bénévoles se sont fait expulser par le placier. Nous avons pourtant informé la ville de Laval de notre démarche par courrier et les bénévoles ont été très contrariés par cet événement. Suite à cet incident, nous avons alerté la ville de Laval et demandé une autorisation pour intervenir sur les marchés. Nous n'avons pas réussi à obtenir cette autorisation. Cet incident a démotivé les bénévoles et certains n'ont plus souhaité participer par la suite à cette démarche.

## 2.4 - Recueil de la vision des partenaires

La démarche de recueil de la vision des partenaires a pris plusieurs formes. En novembre 2016, nous avons organisé un Conseil d'Orientation avec les partenaires afin de recueillir leur vision du CLEP et du centre-ville de Laval. Nous avons ensuite élaboré collectivement un questionnaire qui a été envoyé au printemps 2018 par mail à une liste la plus exhaustive possible de partenaires effectifs ou potentiels. A la même période, le directeur du CLEP a rencontré, en entretiens individuels, des représentants de la ville de Laval et de la CAF 53.

### a) Questionnaire partenaires

Le questionnaire a été élaboré par une commission constituée de professionnels et de bénévoles. Il a été envoyé à une liste de 105 personnes, représentant des structures partenaires ou des structures identifiées comme partenaires potentiels. Malgré plusieurs relances, nous n'avons obtenu que 24 retours.

Les résultats complets sont consultables en annexes (n°3). Ces annexes présentent également les réponses apportées aux questions ouvertes.

Notons ci-après quelques éléments qui nous paraissent importants à relever.

#### Questionnaires partenaires (24 répondants) :

- 66,7 % des répondants<sup>9</sup> sont des associations
- 66,7% envisagent une action commune avec le CLEP
- 52,4 % ont moins de 5 salariés et 50% ont entre 10 et 20 bénévoles
- 33,3% travaillent régulièrement avec le CLEP et 29,2% ponctuellement
- 29,1 % travaillent dans le champ du lien social et de la lutte contre l'isolement
- 18,9% interviennent à l'échelle de la ville et 16,2% à l'échelle du quartier

Il est aussi intéressant de noter les réponses apportées aux questions ouvertes ci-après :

#### Pouvez-vous citer 3 atouts/points positifs sur le centre ville de Laval ?

Salle de danse / Centre ville / Parking / à échelle humaine / Le cœur de ville est propice à l'organisation d'événements particulièrement visibles / Le théâtre / La bibliothèque / La vie associative / Spacieux / Divers lieux atypiques / Rues passantes / Accessibilité / Dispositifs / Lieux d'accueil / chaleureux / convivial / accueillant / bonne desserte des transports en commun / beaucoup de services et commerces / Animé / cosmopolite / histoire / patrimoine / square de Boston / place du jet d'eau / centre historique / grande mixité sociale / accès aux services / déplacements aisés / condensé / vivant / patrimonial important flux de personnes / espaces disponibles / proche du centre / historique de la cité lavalloise / ludothèque / associatif / centre ville / ne stigmatise pas / mixité / agréable / actif / bien desservi.

#### Pouvez-vous citer 3 faiblesses/points négatifs sur le centre de Laval ?

Isolé / non indiqué / pas connu / stationnement / difficulté à évaluer le nombre et le "type" d'habitant présence de gros écarts de situation socioprofessionnelle / comment reconnaître les événements qui y sont organisés / Le manque d'espaces verts, notamment si le parc Saint Julien ferme au public / Les pistes cyclables / Voitures / Accessibilité / Disponibilité / stationnement insuffisant agencement de la place du 11.11 / Parking / absence de signalétique pour repérer et accéder au CLEP / circulation / stationnement / espaces distants entre rive droite et rive gauche / visibilité des services / Trop de circulation / Rue du Val de Mayenne pas assez mise en valeur / Place du 11 novembre - rond point / Parking difficile / peu pratique pour la circulation / vie nocturne peu dynamique / parking payant / stationnement payant.

---

<sup>9</sup> Les pourcentages sont toujours exprimés en pourcentage de répondants.

## b) Conseil d'Orientation du 6 décembre 2016

Lors du Conseil d'Orientation du 6 décembre 2016, nous avons souhaité recueillir l'avis des partenaires présents sur les atouts et les faiblesses du centre ville de Laval.

Le compte-rendu intégral de ce Conseil d'Orientation est disponible en annexes (n°4).



Notons ci-après les éléments principaux qui sont ressortis de cette réunion. Les personnes présentes ont fait ressortir les éléments suivants :

- « **Une ville vivante** ». Cette thématique regroupe les post-it suivants : beaucoup d'activités culturelles et de loisirs, nombreux lieux d'expositions / animations / beaucoup d'événements festifs de mai à septembre / la proximité / possibilité de tout faire à pied = à proximité : ciné, théâtre, bars, restos, poste, mairie, TUL / dynamique, vivant, créatif sauf rue Val de Mayenne / vie nocturne inintéressante après une certaine heure / la rivière et tous ses possibles.

- « **Espaces d'échanges de rencontres et de bavardage** ». Cette thématique regroupe les post-it suivants : manque de convivialité, pas assez de bancs (en bois et non en acier, trop froid ou trop chaud) en vis-à-vis, face à face ou de trois quart / anonyme / peu de points de repères agréables pour les jeunes / pas de lieu sympa pour se poser et échanger avec autrui et faire tomber les barrières , salle couverte ou lieu extérieur sécurisé / utiliser le kiosque plus facilement pour organiser des événements ponctuels / peu chaleureux, froid.

- « **Donnez-nous des jardins** ». Cette thématique regroupe les post-it suivants : l'aménagement des berges devant le cinéma, il manque une péniche conviviale où se retrouver / absence de parcs et d'espaces verts / pas assez de verdure, pas de vergers, pas d'orchidées, pas de papillons ni de moineaux friquets / manque d'espace, rues vides (Val de Mayenne), bâtiments délabrés.

- « **Accessibilité, circulation compliquée** ». Cette thématique regroupe les post-it suivants : point faible, stationnement, parking / Accessible à tout public ? / circulation à pied pas agréable au centre / accessibilité, circulation en centre-ville le soir très difficile, beaucoup de voitures ventouses, centre-ville sans voiture / circulation difficile à pied, vélo, voiture.../le stationnement.

- « **Cœur de ville d'art et d'histoire** ». Cette thématique regroupe les post-it suivants : architecture attrayante / beauté du cœur du centre ville / le square de Boston.

- « **mixité et diversité** ». Cette thématique regroupe les post-it suivants : melting-pot : tous âges et conditions de classes sociales confondus / hétérogénéité de la population, trop de disparités (positif et négatif).

- « **une ville moins propre** ». Cette thématique regroupe les post-it suivants : manque de fermeté à l'égard des propriétaires des gros chiens, des marginaux, vomis, beaucoup d'alcool, déjections, climat de tension, manque d'entretien / les rues du centre-ville sont très sales et glissantes (place de la Trémoille), rues peu sécurisées à la tombée du jour.

- « **lieu de passage** ». Cette thématique ne regroupe qu'un seul post-it : bon point de départ pour aller partout sur Laval, dans le département, en France et à l'étranger.

### c) Entretien avec les financeurs.

Dans le cadre du diagnostic de territoire, nous avons rencontré des représentants de nos financeurs principaux, à savoir, la ville de Laval et la CAF 53. L'objectif de ces entretiens était de recueillir leurs impressions sur le Centre Social Associatif CLEP. Nous avons essayé d'avoir des informations sur les éléments suivants :

- atouts et faiblesses du CLEP,
- la place du CLEP sur le territoire : relations partenariales, évolutions du territoire, enjeux spécifiques du territoire centre-ville,
- la place du CLEP dans un futur proche.

#### Rencontres avec les techniciens de la CAF de la Mayenne

L'association a d'abord été soutenue par la CAF de la Mayenne via la ludothèque et l'accueil de loisirs. Pendant de nombreuses années, la CAF de la Mayenne a accordé au CLEP un agrément ALSH pour le secteur ludothèque. A la fin de cet agrément, la CAF a souhaité continuer à accompagner le CLEP. Une réflexion tripartite CAF 53 / Ville de Laval / CLEP a été menée, réflexion qui a abouti à un premier agrément Centre Social d'un an pour le CLEP en 2011.

ATOUS IDENTIFIES DU CLEP	FAIBLESSES IDENTIFIEES
<p style="text-align: center;"><b>Statut associatif</b></p> <p>Particularité sur le territoire (8 Centres Sociaux municipaux = Maisons de Quartiers). Modèle associatif cohérent avec les missions d'un Centre Social : gouvernance portée par des habitants, autonomie vis-à-vis du politique, souplesse et réactivité dans les méthodes de travail, autonomie dans les tâches confiées aux professionnels. Équilibre entre les attentes de la CAF (attentes fortes) et les attentes de la ville est plus facile à trouver avec un statut associatif.</p> <p style="text-align: center;"><b>Actions marquantes</b></p> <p>Développement récent des actions familles. Volonté du CLEP d'impulser de nouveaux projets. . Fête du Jeu et actions autour du jeu fortement reconnues. Ludothèque qui réunit toutes les générations et notamment des grands parents et des enfants. Volonté du CLEP de développer de nouveaux partenariats et de coordonner des collectifs.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Statut associatif</b></p> <p>Le CLEP est isolé sur le territoire et il lui est difficile de trouver sa place, ce qui se traduit par une certaine fragilité.</p> <p style="text-align: center;"><b>Actions peu visibles</b></p> <p>Actions envers le public isolé et le public précaire : familles vulnérables, décrochage scolaire, migrants, public en situation de handicap, etc. Actions de prévention (addictions). Actions jeunesse sont peu développées.</p> <p style="text-align: center;"><b>Difficultés d'accès</b></p> <p>Locaux mal identifiés et difficiles d'accès (isolement et côte).</p>

### **Enjeux identifiés :**

- le centre-ville est un lieu de passage qui réunit une grande diversité de publics : habitants du centre-ville, étudiants, etc. Il existe une vraie mixité sociale sur le territoire qui se traduit notamment par la diversité des logements (propriétés, habitats locatifs, habitats collectifs, etc).
- de nombreux enjeux autour des familles sur lesquels l'action du CLEP n'est pas assez visible : monoparentalité, place des enfants dans le conflit parental, harcèlement scolaire, familles recomposées, etc.
- des enjeux familles sur lesquels il y a déjà beaucoup d'acteurs qui interviennent : communication bienveillante, écrans et numérique, etc.
- pas de coordination des actions familles au niveau départemental.

### **Pistes de travail évoquées :**

- construire en commun avec la ville, la CAF et les Centres Sociaux pour définir ensemble les relations futures entre ces 3 partenaires. Réfléchir aux attentes de chacun et aux moyens nécessaires pour répondre à ces attentes.
- favoriser la mixité sociale et les actions intergénérationnelles en s'appuyant sur le jeu.
- sortir des murs et aller à la rencontre du public.
- réfléchir à un accueil adapté à tous les publics, notamment les plus précaires.
- favoriser la coordination des actions familles à l'échelle du département.



## Rencontres avec les techniciens de la Ville de Laval

En 2009, suite à des problèmes financiers, la ville accorde à l'association une subvention exceptionnelle et préconise un DLA afin de réfléchir à de nouvelles sources de financement pour l'association.

Les services de la ville ont accompagné et soutenu le CLEP dans son projet d'obtention de l'agrément Centre Social. Il existait à l'époque un double objectif : diversifier les financements et améliorer la couverture des Centres Sociaux sur Laval.

<b>ATOUS IDENTIFIES DU CLEP</b>	<b>FAIBLESSES IDENTIFIEES</b>
<p><b>Statut associatif</b> Seule association disposant d'un agrément Centre Social. Souplesse du modèle associatif</p> <p><b>Volonté de changement</b> Arrivée d'un nouveau directeur. Nouveau regard porté sur les relations entre la Ville et le CLEP</p> <p><b>Maillage du territoire</b> CLEP est un atout car il participe à compléter le maillage des CS sur le territoire</p>	<p><b>Financements</b> Trop grosse proportion de financements publics par rapport à la capacité d'autofinancement. Trop grande dépendance vis-à-vis de la Ville. « Le CLEP coûte cher par rapport à une Maison de Quartier ».</p> <p><b>Actions peu visibles</b> Ronronnement quotidien – Reproduction des actions d'une année sur l'autre – Même bilan d'activité d'une année sur l'autre. Le projet ludothèque est-il toujours pertinent ? En quoi le Projet Social du Centre Ville est différent d'un projet de quartier ? Le CLEP ne propose pas assez de services : prêt de salles, aide à la recherche d'emploi, photocopies, aide aux démarches administratives, etc.). Pas d'actions concernant le cadre de vie.</p> <p><b>Difficultés d'accès et locaux</b> Implantation géographique, localisation. Structuration et nombre de locaux disponibles.</p> <p><b>Divers</b> Côté élitiste du CLEP. CLEP peut parfois être perçu comme un « enfant gâté » par les Maisons de Quartiers qui n'ont pas la même fluidité dans la gestion des recettes et des dépenses.</p>

### **Enjeux identifiés :**

- le CLEP est un lieu tampon entre le centre ville et le quartier Ferrié, quartier en pleine restructuration.
- enjeux autour du cadre de vie des habitants du centre ville : querelles de voisinages, soucis de délinquance (centre-ville identifié comme le quartier le plus dangereux de la ville).
- projet Coeur de Ville qui va profondément modifier le centre ville.
- redéfinition des territoires d'intervention des centres sociaux – Réflexion sur la difficulté de coordonner l'ensemble des centres sociaux en l'état actuel du réseau lavallois.

### **Pistes de travail évoquées :**

- innover et trouver des activités susceptibles d'augmenter les fonds associatifs.
- développer des actions jeunesse adaptées aux besoins des jeunes présents sur le centre ville.
- développer les services et les actions liées à l'amélioration du cadre de vie.
- développer les partenariats avec les acteurs incontournables du centre ville : écoles, bailleurs sociaux, espace séniors, CIJ, etc.
- travailler en complémentarité avec l'Espace Séniors, notamment sur les actions de prévention et les actions de lutte contre l'isolement (rejoindre le réseau Mona Lisa ? développer les repas partagés sur le centre ville ?).
- participation du CLEP à la GUP (Gestion Urbaine de Proximité) du centre-ville.
- participation aux dispositifs de démocratie locale.
- prêts de jeux pour les écoles et ALSH du secteur centre-ville.
- prévoir des temps de travail plus réguliers avec la ville.
- le CLEP doit imposer sa présence sur le Centre Ville.
- s'inscrire dans les dynamiques de travail portées par les MQ et les Comités d'animations lavallois.

## 3 – PROJET SOCIAL 2019-2022

### 3.1 – Partage du diagnostic de territoire.

Le diagnostic de territoire a été présenté aux partenaires et financeurs lors du Conseil d'Orientation du 4 octobre 2018. Cette réunion était également ouverte aux habitants et aux membres du Conseil d'Administration du CLEP (cf annexe n°5)

Nous avons présenté les éléments du diagnostic de territoire et les enjeux sociaux identifiés sous la forme d'une exposition.

#### a) L'identification des enjeux de territoire

Nous présentons ci-après, quelques éléments du diagnostic de territoire qui nous ont permis d'identifier les enjeux sociaux dont nous avons tenu compte pour définir les axes de travail de notre Projet Social. Ces éléments ne sont pas exhaustifs mais il est possible d'en avoir une vision plus complète en se référant à l'annexe 5.

#### La visibilité et l'accessibilité de l'association

Le diagnostic de territoire fait ressortir la difficulté d'accès à l'espace Haute Chiffolière ainsi que le côté confortable des locaux.

Près de 33 % des adhérents du CLEP considèrent que les locaux ne sont pas très accessibles ou très difficilement accessibles. Dans le même temps, ils sont 81,9 % à trouver les locaux confortables à très confortables. La plupart d'entre eux (65,7%) viennent au CLEP en voiture et les moyens de transport doux (en vélo ou à pied) sont très peu développés.

Cette difficulté d'accès est régulièrement citée lorsqu'on demande à des partenaires ou des habitants d'identifier les faiblesses du CLEP. Le côté confortable et agréable des locaux est quant-à lui régulièrement cité comme un atout pour le CLEP.

Nous avons plusieurs témoignages qui font bien ressortir cet enjeu. Nous citerons ici uniquement celui d'un adhérent du CLEP qui nous dit : **« Pas très accessible, rue en pente et petit parking... Mais c'est ce qui fait tout le charme du site. C'est un peu caché, protégé. Le cadre est très sympa et cela fait vraiment un lieu de rencontre. Ne pas changer ! »**

Cette difficulté d'accès nous a amené à travailler sur notre visibilité et sur notre communication. Nous avons développé ces dernières années, de nouveaux outils de communication numériques (refonte de site internet, création d'une newsletter et d'une page facebook). Ces efforts sont payants puisque 62,8 % de nos adhérents adultes connaissent le site du CLEP et 51,1 % d'entre-eux connaissent la page facebook. Cependant, cette stratégie n'est pas suffisante et elle demande à être encore améliorée. En effet, on constate que seulement 19,4 % des adhérents adultes reçoivent notre newsletter et seulement 13,7 % d'entre eux ont connu le CLEP grâce à notre site internet.

Les témoignages des habitants, partenaires et financeurs vont dans le même sens. Nous avons de nombreux témoignages d'utilisateurs et de partenaires qui insistent sur le fait que le CLEP est mal indiqué, que la signalétique est insuffisante, voir inexistante. A ce problème, s'ajoutent celui du stationnement et celui de la difficulté de circuler en voiture aux alentours du CLEP (côte importante, petit parking, sens interdit « sauf riverains »). Notons également que les GPS n'indiquent pas le CLEP à cause de ce sens interdit et que les personnes qui cherchent à l'atteindre en utilisant cette outil sont envoyés derrière les locaux de l'association, au niveau de la rue du Britais. Faute de signalétique adaptée, il est encore plus difficile de trouver les locaux en passant de ce côté.

### Le public jeune

Les jeunes de 18 à 24 ans représentent 12,1 % de la population du territoire d'intervention du CLEP. Dans le même temps, nous avons vu qu'ils étaient quasiment absents chez les adhérents du CLEP.

Les financeurs (CAF 53 et ville de Laval) nous ont aussi fait remonter ce constat et grâce à l'enquête réalisée par l'ESIEA, nous avons obtenu des pistes de travail. Plus de 500 jeunes ont répondu à cette enquête dont 92% de jeunes de 18 à 25 ans.

70 % des jeunes interrogés sont étudiants en 3ème cycle et 55 % d'entre eux habitent le centre ville de Laval (dont 17% l'hyper centre ville). Ils fréquentent le centre ville au moins une à deux fois par semaine (44%) et parfois plus : 3 à 4 fois par semaine pour 31% d'entre-eux et 5 à 7 fois pour 25% d'entre-eux. Ils ne sont que 8 % à trouver le centre ville dynamique et 81 % d'entre-eux ne pratiquent pas d'activités extra-scolaires.

Il sont très peu nombreux à connaître le CLEP (16%) et lorsqu'on les interroge sur ce qu'ils aimeraient trouver en Centre Ville, ils fixent les priorités suivantes :

- un endroit calme pour les jeunes : 31 %
- plus de shopping : 28%
- des activités culturelles : 24%
- des activités sportives : 17%

Nous avons également relevé de nombreux témoignages de jeunes qui envisagent leur implication au CLEP par le biais d'une activité rémunérée ou d'un stage pratique BAFA qui soit en mesure de leur apporter une première expérience professionnelle.

### Le public « fragilisé »

Il existe une population économiquement fragile sur le centre ville de Laval. A cette fragilité économique s'ajoutent parfois d'autres problématiques. Ainsi, il y a 16,9 % de familles monoparentales sur le centre ville et un risque d'isolement important (48,4% des ménages sont composés d'une personne seule).

Nous avons vu que 25 % des allocataires CAF de notre territoire d'intervention ont un revenu constitué à plus de 50 % par les prestations de la CAF. Cela peut en partie s'expliquer par la forte présence des étudiants en centre-ville.

Nous avons pu constater, lors des différents entretiens avec les habitants et les partenaires que le CLEP était parfois considéré comme une « association pour les riches ». Certains partenaires nous ont également fait part du fait que notre situation (en centre ville) faisait que nous n'étions pas identifiés comme un partenaire en capacité d'intervenir auprès d'un public fragilisé. Ces partenaires ont plutôt tendance à se tourner vers les acteurs qui interviennent dans les quartiers relevant de la politique de la ville.

Nous avons également fait le constat que l'organisation actuelle de notre accueil ne facilitait pas notre mission de veille sociale. En effet, il y a aujourd'hui deux pôles d'accueil au CLEP. Un accueil administratif où les familles viennent régler leurs adhésions et leurs inscriptions et un accueil en ludothèque où les familles peuvent venir jouer mais aussi s'inscrire à la ludothèque. Pendant de nombreuses années, la personne en charge de l'accueil était également en charge de la comptabilité et de la mission sociale pour l'association. Cette multiplication des missions nous a semblé préjudiciable pour assurer un accueil de qualité.

Depuis mars 2018, la fonction accueil a été réorganisée et notre chargée d'accueil ne gère plus la comptabilité et le social. Nous avons déjà constaté les effets positifs de cette réorganisation sur la qualité de notre accueil et il nous semble important de continuer à travailler dans ce sens.

### La participation des habitants et des bénévoles

Nous constatons que de nombreux adhérents connaissent le statut associatif du CLEP (94,1%) mais ils sont très peu nombreux à venir aux Assemblées Générales (11,9%). Il existe néanmoins un potentiel puisque 34,3 % des adhérents interrogés se disent prêts à s'investir au CLEP de façon ponctuelle.

Il existe aujourd'hui une forte implication bénévole au CLEP mais les niveaux de participation intermédiaires sont peu développés. Nous arrivons à mobiliser des bénévoles sur des actions ponctuelles pour des missions nécessitant peu de prises de responsabilité : fête du jeu, bourse aux jouets, etc... Nous arrivons également à mobiliser des bénévoles qui s'investissent au sein du Conseil d'Administration et assument des responsabilités importantes pour le fonctionnement de l'association.

Cependant, il existe peu d'espace aujourd'hui pour des personnes qui souhaiteraient s'investir régulièrement mais sur des petits temps et sans assumer de fonctions impliquant de fortes responsabilités. Il nous semble important d'offrir cette possibilité en développant de nouvelles formes de participation.

### La continuité des actions existantes

Depuis 41 ans, le CLEP développe, construit et pérennise des actions qui sont aujourd'hui reconnues par le public : actions familles et parentalité, actions séniors, animation de la vie locale et accompagnement aux projets, ludothèque et pratiques ludiques, activités socioculturelles, soutien à la vie associative.

Les adhérents interrogés se disent tout à fait satisfaits (63,9%) ou plutôt satisfaits (33,3%) des actions mises en place par le CLEP. De même, la diversité des actions proposées semble satisfaire la majorité d'entre-eux (60,6 % se disent plutôt satisfaits et 37,2 % sont tout à fait satisfaits). Nous avons aussi recueilli de nombreux témoignages mettant en avant la variété et la qualité des actions du CLEP (voir à ce sujet l'annexe n° 19).

Il nous semble donc important de nous appuyer sur les actions qui fonctionnent et qui sont reconnues par le public pour renforcer notre présence sur le territoire et notre identité de centre social.

Certaines actions historiques du CLEP (ludothèque, accueil de loisirs, activités socioculturelles) étaient totalement absentes du Projet Social 2015-2018. Cela correspondait à une volonté forte de développer de nouveaux champs d'actions : Action Collective Famille, actions séniors, accompagnement aux projets. Ces nouvelles actions sont aujourd'hui bien en place et font partie intégrante de notre projet associatif.

Il nous paraît important de faire une place à nos actions historiques dans notre Projet Social 2019-2022. L'enjeu principal est de réinterroger ces actions à la lumière de nos missions de Centre Social. Il est tout aussi essentiel que nous nous appuyons sur les actions qui sont plébiscitées par le public pour asseoir notre positionnement de lieu ressource sur le territoire.

### La connaissance des acteurs du territoire.

Nous avons conscience que la ville de Laval possède un maillage important de centres sociaux qui partagent des objectifs et des missions similaires à ceux du CLEP. Il existe aussi de nombreux acteurs associatifs, communaux ou départementaux sur le territoire et certains d'entre eux interviennent sur des enjeux similaires aux nôtres.

Si nous prenons l'exemple de la lutte contre l'isolement chez les séniors, il existe plusieurs acteurs qui interviennent sur ce champ d'action : l'espace séniors, le conseil des sages, les maisons de quartiers, les comités d'animation, etc.

De même, si nous nous intéressons à la thématique jeunesse, il existe également une multiplicité d'acteurs : Centre d'Information Jeunesse, Maison des Ados, Sauvegarde de l'Enfance, etc.

Nous pourrions décliner ces exemples pour une grande partie des publics et des champs d'actions du CLEP.

Notre connaissance de ces acteurs est aujourd'hui parcellaire et il nous paraît essentiel de mieux connaître leurs actions et leurs missions. C'est une condition essentielle si nous voulons mieux orienter le public et développer des actions novatrices. Nous cherchons à nous positionner comme un acteur original et complémentaire aux autres acteurs du territoire.

#### Le travail en transversalité : action collective famille et ludothèque.

Au cours de l'évaluation du Projet Social précédent, nous avons constaté que l'organisation de l'association et les moyens humains restreints ne favorisaient pas la transversalité entre les secteurs. Les habitudes de travail, l'attribution de missions spécifiques et distinctes à chaque professionnel du CLEP sont autant de freins au développement d'actions transversales.

Le diagnostic de territoire a quant-à lui fait ressortir le côté transversal de certains enjeux : l'action collective famille et la ludothèque.

Les enjeux sociaux liés à la famille sont présents, à des degrés divers, dans quasiment toutes les actions mises en place par le CLEP. De même le jeu, et par extension la ludothèque, nous semble être un outil pertinent pour l'essentiel des publics que nous touchons.

Il nous paraît donc important de développer la transversalité entre les secteurs mais aussi entre les publics à travers ces deux axes.

Nous envisageons l'Action Collective Famille comme une action globale à même de rayonner sur l'ensemble des secteurs d'activité du CLEP. A travers elle, nous souhaitons répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire et développer des actions, principalement collectives, favorisant l'épanouissement des parents et des enfants, le renforcement de la cohésion intra-familiale et les relations et solidarités inter-familiales. Nous cherchons tout particulièrement à soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif et veillons à ce que l'ensemble de nos actions soit accessible aux familles les plus fragiles.

Nous envisageons la ludothèque comme un outil essentiel dans la mise en œuvre de notre Projet Social. A travers elle, nous entendons valoriser le jeu comme un objet culturel à part entière, vecteur de lien social. Il nous permet de travailler avec de nombreux publics et de développer la transversalité de nos actions. Nous l'utilisons comme outil et comme support pour de nombreuses activités : actions familles, parentalité, lutte contre l'isolement, animation de la vie locale, actions intergénérationnelles, etc.

La ludothèque est aussi un espace d'accueil important pour nos différents publics et un outil original à même de faciliter le développement des partenariats.

## **b) Les axes de travail retenus.**

Suite à ce travail d'identification des enjeux de territoire, nous avons retenu six axes de travail et deux axes transversaux.

Le CLEP s'engage à travailler en transversalité pour :

- renforcer l'action collective famille à travers chacune des orientations du Projet Social.
- dynamiser la ludothèque pour qu'elle devienne un outil support aux orientations du Projet Social.

Le CLEP s'engage également pour :

- améliorer la visibilité et l'accessibilité de l'association.
- aller vers les jeunes pour mieux les connaître et leur faire connaître l'association.
- assurer un accueil adapté aux publics les plus fragiles et à rendre accessible ses actions à ce public.
- développer les niveaux de participation intermédiaires pour les habitants bénévoles qui souhaitent s'investir.
- poursuivre et renforcer les actions plébiscitées par le public.
- renforcer sa connaissance des acteurs du territoire pour mieux orienter le public et développer des actions novatrices.



Le CLEP s'engage à améliorer  
la visibilité et l'accessibilité de l'association.

## SE FAIRE CONNAITRE HORS LES MURS A TRAVERS NOTRE ACTION

Pour chacune des actions que nous mettons en place, nous nous poserons la question de savoir s'il est pertinent de la faire dans nos murs ou hors-les-murs.

Si nous décidons de sortir des murs, nous avons la volonté d'intervenir dans des lieux où nous n'avons pas l'habitude d'être présents (Rive Gauche, jardin de la Perrine, Place de Hercé, etc.) ou dans des lieux où nous sommes susceptible de toucher un public fragilisé. Nous envisageons également de mettre en place des partenariats avec des acteurs du privé (Café Étienne, Intermarché, etc.) afin de ne pas solliciter toujours les mêmes espaces publics et d'être présent sur des endroits où on ne nous attend pas.

Nous entamerons également une réflexion pour voir s'il est pertinent de délocaliser certaines de nos activités régulières (activités socioculturelles notamment). Cela nécessite la mise en place d'un travail de prospection pour voir s'il existe des opportunités en terme de lieux/salles disponibles.

OBJECTIFS	EFFETS ATTENDUS
Se faire connaître et reconnaître Que la population nous reconnaisse comme un acteur de proximité Dégager une identité propre au CLEP Susciter la curiosité Favoriser la visibilité et l'accessibilité de l'association en se distinguant Favoriser « l'effet vitrine du CLEP » Se distinguer des autres structures.	Avoir plus d'adhérents Plus de fréquentation Meilleure connaissance « physique » de l'outil CLEP

Relève des missions du CLEP ? OUI / NON	Moyens financiers nécessaires ? ++ / + / - / --	Moyens humains nécessaires ? ++ / + / - / --	Niveau expertise ? En interne / en externe	Échéance Court terme (1 an) Moyen terme (de 1 à 4 ans) Long terme (+ de 4 ans)
OUI	++	++	En interne	Moyen terme

### Exemple d'actions :

Animer une étape de parcours proche du CLEP lors de la balade aux lampions.

Mener des actions familles ou ludothèque sur le parking de l'Intermarché

Déconstruire l'idée, l'image actuelle de la ludothèque en proposant des animations hors les murs.

Faire une action Street Art sur le parking de l'Intermarché.

## UTILISER LA RUE DU BRITAIS POUR ACCEDER AU CLEP

Nous souhaitons rendre praticable l'accès au CLEP par la rue du Britais. Pour cela, il nous faut mettre en place une signalétique qui indique le CLEP dès le parking du Britais et une signalétique qui amène les véhicules ou les piétons jusqu'à ce parking. Nous allons reprendre les négociations avec la ville à ce sujet et si nous n'avons pas les autorisations pour mettre en place une signalétique pérenne, nous réfléchirons à une signalétique temporaire, facilement dé-ployable.

<b>OBJECTIFS</b>	<b>EFFETS ATTENDUS</b>
Pallier à l'accès difficile via la rue Haute Chiffolière en « créant » un second accès. Favoriser la visibilité et l'effet « vitrine » du CLEP Faciliter l'accès aux locaux	Parking moins encombré, stationnement plus fluide dans la cour Plus de fréquentation Développer des actions pour les publics à mobilité réduite (handicap, seniors, femmes enceintes)

	<b>Relève des missions du CLEP ?</b> OUI / NON	<b>Moyens financiers nécessaires ?</b> ++ / + / - / --	<b>Moyens humains nécessaires ?</b> ++ / + / - / --	<b>Niveau expertise ?</b> En interne / en externe	<b>Échéance</b> Court terme (1 an) Moyen terme (de 1 à 4 ans) Long terme (+ de 4 ans)
	OUI	++	-	En externe	Moyen terme
<b>Remarques :</b>	En lien avec les services de la ville (service voirie notamment).	Besoin du soutien de la ville de Laval	Peu de moyens nécessaires en interne		Dans l'idéal, court terme.

### **Exemple d'actions :**

Élargir la porte d'accès de la rue du Britais pour la rendre accessible aux personnes atteintes de handicap et les poussettes  
Négocier des places de parking réservées aux adhérents du CLEP sur le parking du Britais  
Refaire le sol de l'impasse Haute-Chiffolière, à côté du CLEP  
Négocier la gratuité du parking (ou quelques places) au niveau de l'immeuble Méduane Habitat  
Signalétique piéton à améliorer (entrée parking Britais et immeubles privés).  
Mise en place d'une signalétique originale, au sol.

## TRAVAILLER LA SIGNALÉTIQUE

Nous souhaitons améliorer la signalétique pour que les habitants trouvent plus facilement le CLEP. La signalétique actuelle est insuffisante, voire inexistante et peu efficace. Il nous faut améliorer cette signalétique et réfléchir à des formes alternatives et plus modernes.

Nous souhaitons augmenter le nombre de panneaux indicateurs qui mènent au CLEP mais aussi trouver d'autres moyens d'indiquer le CLEP et les événements qui s'y passent.

OBJECTIFS	EFFETS ATTENDUS
Rendre visible le CLEP Rendre notre signalétique plus moderne Permettre à la population de trouver le CLEP plus facilement	Le public situe mieux le CLEP et le trouve plus facilement. Meilleure fréquentation. Moins de difficulté à trouver le lieu = moins de plaintes d'adhérents qui ont du mal à situer le CLEP.

	Relève des missions du CLEP ? OUI / NON	Moyens financiers nécessaires ? ++ / + / - / --	Moyens humains nécessaires ? ++ / + / - / --	Niveau expertise ? En interne / en externe	Échéance Court terme (1 an) Moyen terme (de 1 à 4 ans) Long terme (+ de 4 ans)
	OUI	++	-	En externe	Moyen terme
<b>Remarques :</b>	Pas seul – En lien avec les services de la ville (voirie)				

### Exemple d'actions :

Mettre des panneaux pour guider jusqu'au CLEP sur les grands axes routiers – Deux entrées possibles : par la rue Haute Chiffolière et par la rue du Britais.

Faire enlever le panneau « sens interdit sauf riverains » de la rue « Haute Chiffolière ».

Créer un jeu de géolocalisation qui mène jusqu'au CLEP.

Installer des affiches ou une signalétique provisoire à des endroits stratégiques.

Être présent sur les écrans LED de la ville.

Mise en place d'une signalétique artistique au sol.

## **FAVORISER LES TRANSPORTS ALTERNATIFS**

Nous souhaitons faciliter l'utilisation des transports alternatifs (autres que la voiture individuelle) pour les personnes qui souhaitent se rendre au CLEP. Nous envisageons un travail de communication auprès de notre public pour valoriser les réseaux de transports collectifs qui existent sur Laval (Transports Urbains Lavallois, Réseau Pégase, Vélitul, etc.). Nous voulons faciliter le covoiturage et le vélo, nous allons mettre à disposition notre minibus pour les publics qui ont des problèmes de mobilité.

<b>OBJECTIFS</b>	<b>EFFETS ATTENDUS</b>
Permettre au plus grand nombre de participer aux actions du CLEP Favoriser la venue de personnes qui ont des difficultés de mobilité (séniors, famille avec enfants en bas âge, etc.). Améliorer l'accessibilité	Moins de monde sur le parking du CLEP Plus de covoiturage, de vélo et de transports doux Augmentation du public Diversification du public qui fréquente le CLEP

<b>Relève des missions du CLEP ?</b>	<b>Moyens financiers nécessaires ?</b>	<b>Moyens humains nécessaires ?</b>	<b>Niveau expertise ?</b>	<b>Échéance</b>
OUI / NON	++ / + / - / - -	++ / + / - / - -	En interne / en externe	Court terme (1 an) Moyen terme (de 1 à 4 ans) Long terme (+ de 4 ans)
OUI	+	++	En interne	Court terme

### **Exemple d'actions :**

Organiser un CLEPITUL avec notre minibus pour amener certains publics jusqu'au CLEP.

Favoriser le covoiturage pour certaines activités et l'organiser au niveau du CLEP avec des outils adaptés.

Négocier des tarifs pour que les adhérents du CLEP aient accès plus facilement aux vélos électriques du réseau Vélitul.

Négocier avec la ville pour qu'il y ait une station « Vélitul » électrique au CLEP.

Installer un « parking » pour les vélos dans la cour du CLEP.

Mieux connaître le réseau des transports collectifs lavallois pour mieux communiquer auprès de notre public et les orienter vers les moyens de transports les plus adaptés.

Le CLEP s'engage à aller vers les jeunes  
pour mieux les connaître et se faire connaître

## CREATION D'UN ESPACE OUVERT

Nous souhaitons aménager un espace dans la cour du CLEP ou sous le préau. Cet espace doit être attractif pour les jeunes et accessibles à tous. Nous l'envisageons comme un lieu de rencontre entre les habitants. Il doit être ouvert et accessible gratuitement et les contraintes liées à son utilisation doivent être limitées. Des contraintes limitées ne veulent pas dire une absence de cadre.

Cet espace doit être animé et des actions devront être mises en place pour le faire vivre.

OBJECTIFS	EFFETS ATTENDUS
Faire venir plus de jeunes, du public qui ne connaît pas le CLEP. Créer un lieu neutre qui favorise les rencontres entre différents publics. Créer un espace qui puisse être utilisé dans le cadre des actions mises en place par le CLEP.	Plus de public et notamment des jeunes qui fréquentent le CLEP. Que les jeunes identifient le CLEP comme un lieu de rendez-vous et un lieu ressource. Que le public et les professionnels investissent cet espace.

	Relève des missions du CLEP ? OUI / NON	Moyens financiers nécessaires ? ++ / + / - / --	Moyens humains nécessaires ? ++ / + / - / --	Niveau expertise ? En interne / en externe	Échéance Court terme (1 an) Moyen terme (de 1 à 4 ans) Long terme (+ de 4 ans)
	OUI	++	+/-	En externe	Court terme
<b>Remarques :</b>	En lien avec les services de la ville (besoin d'autorisations ?).		Important pour la construction / Faible une fois l'espace créé.		

### Exemple d'actions :

Aménager l'espace extérieur pour le rendre plus attractif, proposer un espace ouvert accessible en autonomie

Mise à disposition gratuite du WiFi

Installer un coin pour les ados avec des fauteuils et à l'écart pour éviter toute gêne sonore

Lieu avec un potentiel de propositions non imposées

Aménager un espace ludique extérieur

Animation de l'espace en partenariat avec les acteurs de Laval Virtual présents au niveau local

Faire connaître cet espace aux partenaires jeunesse, aux établissements scolaires, etc.



Le CLEP s'engage à assurer  
un accueil adapté aux publics fragilisés.

## **PROPOSER DES ACTIONS SPECIFIQUES POUR LES PUBLICS FRAGILISES**

Le CLEP est parfois perçu comme une association destinée aux privilégiés. Nous souhaitons rompre avec cette image en développant des actions pensées pour les publics les plus fragiles. Ces actions doivent notamment être accessibles financièrement (gratuité ou tarif raisonné) et nous devons nous appuyer sur le réseau des acteurs sociaux pour les développer en partenariat.

<b>OBJECTIFS</b>	<b>EFFETS ATTENDUS</b>
Favoriser l'accueil des publics les plus fragiles Être en accord avec les valeurs de l'association Permettre à une population plus fragile de venir au CLEP et participer	Participation de tous aux actions du CLEP, plus grande mixité sociale. Toucher un nouveau public qui n'ose pas venir au centre

	<b>Relève des missions du CLEP ?</b>	<b>Moyens financiers nécessaires ?</b>	<b>Moyens humains nécessaires ?</b>	<b>Niveau expertise ?</b>	<b>Échéance</b>
	OUI / NON	++ / + / - / --	++ / + / - / --	En interne / en externe	Court terme (1 an) Moyen terme (de 1 à 4 ans) Long terme (+ de 4 ans)
	OUI	+	++	En interne	Court terme
<b>Remarques :</b>					Moyen terme ou long terme pour certaines actions qui ont des conséquences sur le modèle économique du CLEP.

### **Exemple d'actions :**

Gratuité du jeu sur place en ludothèque et réflexion sur les tarifs d'emprunt de jeux.

Développer une offre accessible gratuitement, sans adhésion ni inscription.

Mise en place d'un fond social (= fond solidaire) accessible pour les familles les plus fragiles.

Mise en place d'un frigo solidaire, d'ateliers d'alphabétisation, soutien scolaire, cours de français, écrivain public

Diversifier le fond de jeux avec des jeux spécialisés (mal voyants, apprentissage français, etc.)

Intervention d'une socio-esthéticienne.

## **DEVELOPPER DES PARTENARIATS SPECIALISES**

Nous souhaitons développer les partenariats avec les structures spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement des publics fragilisés. Nous nous positionnons en tant que partenaire relais, facilitateur pour ces structures. Le public accompagné par les partenaires sociaux doit pouvoir accéder à nos actions. Il convient de négocier des partenariats efficaces afin que le public puisse participer à ces actions ou pour que nous puissions développer des actions spécifiques.

<b>OBJECTIFS</b>	<b>EFFETS ATTENDUS</b>
Faire connaître le CLEP aux publics fragiles Élargir le champ d'action du CLEP aux personnes les plus fragilisées Mieux connaître les partenaires sociaux et ceux qui interviennent auprès d'un public fragilisé ou marginalisé.	Augmentation de la fréquentation du public fragilisé Plus grande mixité sociale au CLEP Augmentation du nombre de partenariats avec les acteurs sociaux

	<b>Relève des missions du CLEP ?</b> OUI / NON	<b>Moyens financiers nécessaires ?</b> ++ / + / - / --	<b>Moyens humains nécessaires ?</b> ++ / + / - / --	<b>Niveau expertise ?</b> En interne / en externe	<b>Échéance</b> Court terme (1 an) Moyen terme (de 1 à 4 ans) Long terme (+ de 4 ans)
	OUI	+	+	En interne	Long terme
<b>Remarques :</b>		Travaux d'aménagement à prévoir pour le public atteint de handicap	Envisager des temps de formation spécifiques pour les équipes	Besoin de moyens complémentaires apportés par la structure partenaires	

### **Exemple d'actions :**

Accueillir des distributions alimentaires dans les locaux du CLEP

Permanence d'associations de lutte contre la précarité au CLEP

Mettre en place des actions en lien avec la prison, l'EDI « à La Croisée », Emmaüs, « La Cloche », « Revivre », « France Terre d'Asile », etc.

Participation à la Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

Tarifs préférentiels pour les familles, personnes orientées par les partenaires sociaux

## UTILISER LE PARKING DU MAGASIN INTERMARCHE

Nous avons identifié le parking du magasin Intermarché comme un lieu ressource intéressant pour nos actions. C'est un lieu de passage très fréquenté par les habitants du centre ville mais aussi par tous ceux qui y travaillent. Ce supermarché est aussi fréquenté par un public fragilisé, notamment par des personnes confrontées à des problématiques de mobilité. Le CLEP est à moins de 100 m de ce supermarché mais il n'est pas visible par les personnes qui le fréquentent.

<b>OBJECTIFS</b>	<b>EFFETS ATTENDUS</b>
Se faire connaître par le public qui passe à l'Intermarché Toucher le public habitant le centre ville Aller vers un public qui ne vient pas spontanément au CLEP	Être mieux connu et identifié par la population du secteur.

<b>Relève des missions du CLEP ?</b> OUI / NON	<b>Moyens financiers nécessaires ?</b> ++ / + / - / --	<b>Moyens humains nécessaires ?</b> ++ / + / - / --	<b>Niveau expertise ?</b> En interne / en externe	<b>Échéance</b> Court terme (1 an) Moyen terme (de 1 à 4 ans) Long terme (+ de 4 ans)
OUI	--	++	En interne	Court terme

### **Exemple d'actions :**

Développer un partenariat avec Intermarché : rencontrer le responsable pour définir le champs des possibles.

Présence régulière sur le parking Intermarché.

Animation spécifiques sur le parking Intermarché.

Utiliser le magasin comme un point de relai d'information : distribution des brochures

Le CLEP s'engage à développer  
les niveaux de participations intermédiaires.

## **DES TEMPS CONVIVIAUX POUR LES BENEVOLES**

L'investissement bénévole au CLEP est peu valorisé et les temps de rencontres entre les bénévoles sont, pour l'essentiel, des temps de travail. Les bénévoles qui s'investissent au CLEP ont peu d'occasion pour se rencontrer et discuter en dehors de ces temps de travail. Nous souhaitons donc créer des occasions à même de favoriser la connaissance et la convivialité entre les bénévoles, mais aussi, entre les bénévoles et les professionnels.

<b>OBJECTIFS</b>	<b>EFFETS ATTENDUS</b>
Stimuler et renforcer le bénévolat au CLEP. Rendre attractif l'investissement bénévole. Que les bénévoles viennent avec plaisir, qu'ils se sentent bien dans l'association.	Meilleure connaissance entre les bénévoles du CLEP. Amélioration de la convivialité au sein du réseau des bénévoles du CLEP. Augmentation du nombre de bénévoles / Renouvellement des bénévoles. Investissement sur le long terme

<b>Relève des missions du CLEP ?</b> OUI / NON	<b>Moyens financiers nécessaires ?</b> ++ / + / - / --	<b>Moyens humains nécessaires ?</b> ++ / + / - / --	<b>Niveau expertise ?</b> En interne / en externe	<b>Échéance</b> Court terme (1 an) Moyen terme (de 1 à 4 ans) Long terme (+ de 4 ans)
OUI	-	+	En interne	Court terme

### **Exemple d'actions :**

- Organiser un repas ouvert aux bénévoles et à leurs conjoints plusieurs fois dans l'année.
- Organiser des des temps festifs ouverts aux bénévoles et aux salariés du CLEP.
- Organiser des rencontres avec des bénévoles investis dans d'autres associations.
- Mise en place de sorties découvertes, de soirées jeux entre bénévoles.
- Lister les tâches réalisables par les bénévoles et les faire connaître au plus grand nombre.
- Valoriser l'investissement bénévole (remerciements, reconnaissance, etc.).
- Proposer des tarifs réduits pour les personnes qui s'investissent bénévolement au CLEP.

## DEVELOPPER DE NOUVELLES FORMES DE BENEVOLAT

Les formes d'investissement bénévole au CLEP sont peu nombreuses. Il existe peu d'alternatives pour les personnes qui souhaitent s'investir régulièrement sans pour autant assumer de grandes responsabilités au sein de l'association. Nous souhaitons donc développer de nouvelles formes de bénévolat, accessibles au plus grand nombre et valorisantes.

OBJECTIFS	EFFETS ATTENDUS
Valoriser l'investissement bénévole auprès de la population, des plus jeunes aux séniors. Permettre aux habitants volontaires de trouver leur place au CLEP. Développer le bénévolat et multiplier le nombre de bénévoles.	Plus grande participation des habitants Étoffer les moyens humains disponibles sur les projets Augmentation de la fréquentation globale du CLEP Plus de bénévoles = moins de sollicitations d'une seule personne

Relève des missions du CLEP ? OUI / NON	Moyens financiers nécessaires ? ++ / + / - / --	Moyens humains nécessaires ? ++ / + / - / --	Niveau expertise ? En interne / en externe	Échéance Court terme (1 an) Moyen terme (de 1 à 4 ans) Long terme (+ de 4 ans)
OUI	-	+	En interne	Moyen terme

### Exemple d'actions :

- Solliciter du bénévolat sur des actions régulières mais pas trop longues ( sur le modèle de lire et faire lire par exemple).
- Proposer aux bénévoles de s'investir sur des petites actions (conduire le minibus sur des sorties, préparer et aménager les salles, etc.).
- Assurer une présence bénévole sur les réseaux sociaux.
- Collaboration entre les bénévoles pour un même projet.
- Proposer un mode de garde bénévole pour permettre aux parents d'être présents sur certaines activités.
- Utiliser le bénévolat en ludothèque pour « décentraliser » le jeu.
- Mettre en place des animations participatives à thèmes.
- Rendre les espaces du CLEP plus accueillants et conviviaux (les espaces actuels sont froids).



Le CLEP s'engage à poursuivre et renforcer les actions existantes plébiscitées par le public.

## LUDOTHEQUE ET PRATIQUES LUDIQUES

OBJECTIFS	EFFETS ATTENDUS
<p>Favoriser le lien social en travaillant avec tous les publics et cultures. Permettre à tous d'avoir accès au jeu. Proposer des outils pédagogiques inexistantes ailleurs sur Laval. Valoriser le jeu comme objet culturel, créateur de lien social.</p>	<p>Reconnaissance du CLEP comme partenaire incontournable au niveau local pour le jeu et les pratiques ludiques. Faire venir du public : la ludothèque comme porte d'entrée au CLEP. Augmentation de la fréquentation</p>

ORIENTATIONS 2019-2022	
<b>Soirées jeux</b>	<p>Accroître la prise de responsabilité de certains partenaires (Créajeux 53, Jeux Bouquine, ALC, etc.). Trouver des outils pour coopter de nouveaux bénévoles. Développement de soirées jeux à thèmes : jeux d'extérieur en été (palet, mölky, etc.).</p>
<b>Bourse aux jouets</b>	<p>Action organisée essentiellement par les professionnels. Prise en main par les bénévoles et les familles à développer. Coordination sur Laval avec les Comités d'Animations et les Maisons de Quartiers pour éviter la concurrence (trop de bourses le même jour).</p>
<b>Mois du Légo</b>	<p>Renforcement du partenariat avec l'association G la Brique – Développement du lien avec les écoles du secteur</p>
<b>Animations Ludo du samedi</b>	<p>Pérennisation des animations du samedi – Édition d'un programme d'animation mensuel ou trimestriel.</p>
<b>Créneaux spécifiques collectivités</b>	<p>Imposer un partenariat effectif pour les structures qui bénéficient d'un créneau spécifique. Revoir la politique tarifaire pour les structures avec lesquelles il n'y a pas de partenariat effectif.</p>
<b>Emprunt de grands jeux</b>	<p>Mise en place d'outils de gestion et de communication plus efficaces (= meilleur respect des dates de retour). Définir la politique tarifaire et la politique de gratuité.</p>
<b>Emprunts de jeux en ludothèque</b>	<p>Revoir la politique tarifaire. Le tarif d'emprunt de jeux est-il bien adapté ? Finaliser l'informatisation du système d'emprunt de jeux (logiciel ludoprêt).</p>
<b>Jeu sur place en ludothèque</b>	<p>Aller vers du jeu sur place gratuit (pas d'adhésion obligatoire). Le principe d'adhésion obligatoire pour jouer sur place est contraignant et difficile à justifier. Il ferme aussi l'accès à la ludothèque pour les publics les plus fragiles. Il faut tendre vers la gratuité sans pour autant mettre en péril notre modèle économique.</p>

## ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

OBJECTIFS	EFFETS ATTENDUS
<p>Accès à la pratique culturelle et accès aux loisirs pour le plus grand nombre Épanouissement individuel à travers les pratiques culturelles Porte d'entrée pour les autres activités du CLEP</p>	<p>Suffisamment d'inscriptions pour créer une dynamique collective. Plus de rayonnement pour les pratiquants des activités</p>

ORIENTATIONS 2019-2022	
<p><b>Activités socioculturelles du CLEP</b> Théâtre / Eveil musical / Chorale / Danse Jazz / Danse classique / Danse Broadway Jam / Éveil à l'anglais / Scrabble / Yoga / Café Couture / Vannerie</p>	<p>Développer l'offre d'activités et veiller à ce qu'elle reste financièrement accessible pour le plus grand nombre. Recherche de l'équilibre financier par activité, pour ne pas mettre en péril le modèle économique du CLEP (= augmentation des effectifs).</p>
<p><b>Activités associées</b> Swing Club / Tango Bueno / DTB and Flying Cat / Andaluna Danse / les P'Tizen / Sophrologie / Tout ce qui vole</p>	<p>Mobiliser les associations pour qu'elles mettent mieux en valeur le soutien du CLEP sur leurs supports de communication. Mise en place de conventions avec les associations afin de concrétiser le partenariat et clarifier les engagements mutuels. Mise à disposition des outils de gestion du CLEP pour apporter un soutien technique aux associations partenaires (logiciel de gestion des inscriptions / inscription possible au CLEP, etc.). Nommer un référent bénévole pour épauler les professionnels sur ces secteurs.</p>
<p><b>Associations hébergées</b> Net'Entr@ide / La Tila / Accueil des Villes Françaises</p>	<p>Développer l'accueil des associations hébergées. Mise en place de conventions avec les responsables de ces associations afin de concrétiser le partenariat et clarifier les engagements mutuels.</p>
<p><b>Spectacles de fin d'année</b> Spectacle théâtre / Spectacle danse</p>	<p>Veiller à ce que toutes les pratiques liées à la danse soient représentées lors du spectacle de danse du CLEP (= pas le spectacle d'une seule activité). Trouver une salle plus adaptée à la jauge (la salle polyvalente est trop grande pour le public reçu). Spectacle de théâtre : trouver une date de spectacle et un lieu plus adapté pour la représentation.</p>

## ANIMATION DE LA VIE LOCALE ET PROJETS D'HABITANTS

OBJECTIFS	EFFETS ATTENDUS
<p>Dynamiser la vie locale – Faire connaître et reconnaître le CLEP par les habitants du Centre Ville.</p> <p>Toucher des publics qui ne viennent pas spontanément au CLEP = développer la mixité sociale.</p> <p>Lutte contre l'isolement, dynamiser l'inclusion.</p>	<p>Identification du CLEP comme porteur de projet et comme acteur indispensable de l'animation du centre ville.</p> <p>Augmentation de la fréquentation de l'association.</p> <p>Renforcement de la convivialité et de l'inter-connaissance entre les différents acteurs du CLEP.</p>

ORIENTATIONS 2019-2022	
<b>Fête du jeu</b>	<p>Implication des adhérents/habitants plus importante. Montée en charge de l'investissement des membres du collectifs. Affirmation du rôle de coordination du CLEP.</p> <p>Améliorer la communication en interne : du collectif vers l'équipe du CLEP.</p> <p>Impliquer les autres secteurs du CLEP dans cet événement (secteur famille et seniors notamment).</p>
<b>Barbecue + film plein air</b>	<p>Veiller à impliquer les habitants sur ce temps fort et festif.</p> <p>Possibilité de programmer autre chose qu' un film en plein air. L'essentiel est de faire de ce temps fort un moment festif qui lance la saison.</p>
<b>Boutique Éphémère</b>	<p>A reconduire, sous réserve que les bénévoles continuent à s'impliquer autant et aient envie de continuer. Veiller à une plus grande implication de l'ensemble de l'équipe du CLEP.</p> <p>Accompagner le collectif Mayenne Créative vers un nouveau fonctionnement pour cet événement. Il y a certainement un modèle économique plus pertinent que le modèle actuel à inventer.</p>
<b>Ateliers de la cité</b>	<p>Travail en collaboration avec la ville - Important pour les habitants de nous voir</p>
<b>Projets collaboratifs</b>	<p>Renouveler les participants – Trouver un moyen pour donner envie aux habitants du centre-ville de s'investir dans l'amélioration du cadre de vie.</p> <p>Raccrocher un projet d'habitants porté par le CLEP au projet collaboratif porté par la ville ?</p>
<b>Fête de la musique</b>	<p>En faire un véritable moment de communication pour les activités du CLEP (ouvrir à d'autres activités que la danse ?).</p> <p>Organisation de cet événement doit être de plus en plus portée par les bénévoles d'activités qui y participent.</p>
<b>Laval La Plage</b>	<p>Rendre la participation du CLEP plus visible – Participer à une meilleure coordination de l'événement.</p>
<b>Laval accueille ses étudiants</b>	<p>Chercher à pérenniser les liens initiés avec les étudiants lors de ce moment festif.</p> <p>Profiter de la mise en place de ce temps fort pour renforcer le partenariat avec le CIJ et développer de nouveaux projets en commun tout au long de l'année.</p>

## **ACTIONS HABITANTS ET SENIORS**

<b>OBJECTIFS</b>	<b>EFFETS ATTENDUS</b>
Rompre l'isolement, créer et renforcer le lien social. Développer le pouvoir d'agir des séniors, les rendre acteurs de leurs loisirs. Favoriser le bénévolat et l'investissement collectif.	Augmentation de la fréquentation du public séniors Convivialité et meilleure connaissance entre les séniors qui fréquentent le CLEP Prise de responsabilité des bénévoles de plus en plus importante.

<b>ORIENTATIONS 2019-2022</b>	
<b>Sorties Séniors</b>	Réelle organisation des sorties par les bénévoles : de la conception à la mise en oeuvre. Accompagner certains séniors vers un départ en vacances.
<b>Initiation tablette séniors</b>	Renforcement du partenariat avec la fédération ADMR et l'espace séniors.
<b>Groupe Pilote Séniors</b>	Aller toujours vers plus d'autonomie du Groupe Pilote Séniors et ouvrir le champs des possibles. Ce groupe peut être amené à mettre en place des actions nouvelles s'il le souhaite.
<b>Rencontres et conférences</b>	A continuer tant qu'il y a de la demande. Plus grande variété d'intervenants.
<b>Café des voisins</b>	Équilibre à trouver entre la présence nécessaire de professionnels et le développement de l'autonomie des participants. Le café des voisins doit devenir un lieu ouvert et permanent pour tous les publics de passage au CLEP, pas uniquement pour les séniors. Action à travailler en transversalité avec tous les secteurs.
<b>Temps d'information rencontres</b> (Interventions Sociales d'Intérêt Collectif)	A travailler en partenariat avec l'Espace Séniors. Pas forcément ciblé séniors – A développer en lien avec les autres secteurs du CLEP.

## **ACTIONS FAMILLES ET PARENTALITE**

<b>OBJECTIFS</b>	<b>EFFETS ATTENDUS</b>
<p>Soutenir la fonction parentale.                      Renforcer le lien social, lutter contre l'isolement.                      Renforcer les liens intra-familiaux et inter-familiaux.                      Permettre le renforcement des liens parents-enfants.                      Encourager la mixité sociale.                      Rendre le CLEP accessible aux familles isolées et/ou fragilisées.</p>	<p>Identification du CLEP comme lieu ressource pour les familles.                      Amener les parents à prendre conscience de leurs compétences.                      Aider les parents à renforcer le lien affectif et la communication parents/enfants.                      Croiser les regards de parents et de professionnels autour des questions éducatives.                      Encourager la relation familiale par l'accès aux loisirs et à la culture.</p>

<b>ORIENTATIONS 2019-2022</b>	
<b>Sorties Familles</b>	<p>Aller vers plus d'implication des familles dans la préparation et la réalisation des sorties.                      Travail en lien avec les partenaires sociaux pour ouvrir ces sorties aux familles les plus fragiles.</p>
<b>LAEP La Parentèle</b>	<p>Aménagement de l'espace pour qu'il soit plus sécurisant.                      Améliorer la confidentialité et renforcer l'aspect « cocon », protection du lien.                      Réfléchir à l'organisation de l'espace afin de mieux gérer les retours de jeux pendant la parentèle.                      Réflexion sur le lieu le plus adapté : ludothèque ou salle de convivialité ?</p>
<b>Accompagnement au départ en vacances</b>	<p>Communication et travail en lien avec les partenaires sociaux pour faire reconnaître la compétence du CLEP dans l'accompagnement au départ en vacances.                      Aménagement d'un lieu adapté (confidentialité) pour recevoir les familles qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement au départ en vacances.</p>
<b>Ateliers Faber et Mazlish</b>	<p>Ouverture du cycle 2 sur la thématique de la fratrie. Poursuite du cycle 1.</p>
<b>Ateliers cuisine et brico</b>	<p>Réflexion sur la continuité de ces ateliers à mener. Sous quelle forme et quelle régularité ?</p>
<b>Ouverture de la ludothèque pour les multi-accueils et les écoles.</b>	<p>Renforcer les partenariats avec les multi-accueils et les écoles du centre ville. Faire découvrir le CLEP et la ludothèque à de nouveaux parents. Revoir le cadre d'accueil (horaires et aménagement de la ludo).</p>
<b>Spectacles en familles</b>	<p>Réflexion sur la pertinence de ces spectacles. Essayer de travailler avec les acteurs de la culture à Laval pour faire bénéficier les publics les plus éloignés d'un accès à la culture à moindre coût.</p>

## ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

OBJECTIFS	EFFETS ATTENDUS
<p>Favoriser l'accueil des 6/15 ans sur un accueil de loisirs atypique : après-midis à thèmes.                      Permettre à des enfants de découvrir différentes activités : ouverture vers la culture et le sport.                      Avoir un mode de garde pour les mineurs.                      Mixité sociale – L'accès au centre de loisirs doit être possible pour des familles fragiles et défavorisées.</p>	<p>Aller vers un maintien des effectifs malgré la concurrence de plus en plus présente et les difficultés des familles à garder comme priorité ce modèle de garde.                      Que les enfants aient envie de revenir.</p>

ORIENTATIONS 2019-2022	
<p><b>Stages thématiques</b>                      (vacances d'automne, de février de Pâques et d'été)</p>	<p>Place des parents ? - Participation des habitants ?                      Rendre plus accessible aux familles à faibles revenus.                      Développer des thématiques qui changent de celles proposées par la ville.                      Proposer des tarifs préférentiels pour les enfants orientés par les partenaires sociaux.</p>
<p><b>Mini-camps</b>                      (vacances d'été)</p>	<p>Rechercher des aides financières qui permettent de faire baisser les tarifs et favoriser la mixité sociale.</p>
<p><b>Après-midis ciné/jeux</b>                      (vacances de Noël)</p>	<p>Travailler en lien avec les partenaires sociaux pour en faire bénéficier les publics les plus fragilisés.</p>
<p><b>Formation</b>                      (stagiaires BAFA et BAFD)</p>	<p>Accueil et formation continue de stagiaires BAFA et BAFD</p>
<p><b>Accueil des enfants orientés</b>                      (tarif préférentiel pour les structures qui travaillent avec un public précaire)</p>	<p>A développer pour permettre plus de mixité.                      Préparer et former les animateurs de l'ALSH</p>

Le CLEP s'engage à renforcer  
sa connaissance des acteurs du territoire.



**Orientation** : le CLEP s'engage à renforcer sa connaissance des acteurs du territoire pour mieux orienter le public et développer des actions novatrices.

## **MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX ORIENTER**

Il existe un nombre important d'acteurs qui travaillent sur les mêmes champs d'action que le CLEP. Nous souhaitons mieux connaître ces acteurs et leurs actions afin d'éviter les doublons et d'être en capacité d'orienter le public vers les bons interlocuteurs. Une connaissance fine de ces champs d'actions nous permettra aussi de développer des actions originales et novatrices sur le territoire.

<b>OBJECTIFS</b>	<b>EFFETS ATTENDUS</b>
Exister sur le territoire et être identifié pour nos particularités. Ne pas faire de doublons avec des actions déjà existantes. Pouvoir orienter les demandes vers les bons partenaires.	S'inscrire dans une dynamique territoriale. Développement d'actions originales et novatrices sur le territoire. Développement de nouveaux partenariats.

<b>Relève des missions du CLEP ?</b> OUI / NON	<b>Moyens financiers nécessaires ?</b> ++ / + / - / --	<b>Moyens humains nécessaires ?</b> ++ / + / - / --	<b>Niveau expertise ?</b> En interne / en externe	<b>Échéance</b> Court terme (1 an) Moyen terme (de 1 à 4 ans) Long terme (+ de 4 ans)
OUI	--	++	En interne	Moyen terme
		Très chronophage au vu de la densité du réseau lavallois.	Possible de faire appel à des ressources externes pour faire un recensement (stagiaire, service civique).	

### **Exemple d'actions :**

- Créer un document qui recense les acteurs du territoire intervenant sur des champs d'actions similaires à ceux du CLEP.
- Répertorier les manques sur le territoire pour mieux développer des actions de niches.
- Rencontrer tous les partenaires du territoire qui interviennent sur des champs d'actions similaires.
- Rechercher dans chacune de nos actions ce qui fait notre identité, notre particularité.
- Participer aux réunions d'informations et de concertation qui sont menées dans le cadre du projet Coeur de Ville.
- Être présent dans les instances de certains partenaires clefs (vie des quartiers, CCAS, UDAF, etc.).

## **DEVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS ET EN ARRÊTER CERTAINS**

Il existe de nombreux acteurs qui travaillent avec le CLEP et il y a une grande diversité au niveau des partenariats mis en place. Nous avons parfois du mal à différencier les formes de collaboration. Certaines formes relèvent d'un véritable partenariat gagnant/gagnant, d'autres relèvent plus de la prestation de service ou de la consommation pure et simple. Nous souhaitons modifier notre grille de lecture afin de différencier les partenaires, les financeurs et les consommateurs, afin d'avoir des propositions et un comportement adapté.

<b>OBJECTIFS</b>	<b>EFFETS ATTENDUS</b>
Favoriser les partenariats équitables Mieux répondre à des demandes, besoins d'habitants en faisant appel aux ressources présentes sur le territoire. Positionner le CLEP comme force de proposition pour l'action sur le territoire Mieux connaître les acteurs qui interviennent sur notre territoire.	Améliorer la qualité des partenariats. Augmentation du nombre de partenariats effectifs. Augmentation du nombre d'adhésion collectivité Augmentation du nombre de projets menés avec des partenaires Être identifié comme acteur incontournable sur le secteur

<b>Relève des missions du CLEP ?</b>	<b>Moyens financiers nécessaires ?</b>	<b>Moyens humains nécessaires ?</b>	<b>Niveau expertise ?</b>	<b>Échéance</b>
OUI / NON	++ / + / - / --	++ / + / - / --	En interne / en externe	Court terme (1 an) Moyen terme (de 1 à 4 ans) Long terme (+ de 4 ans)
OUI	--	+	En interne	Moyen terme

### **Exemple d'actions :**

Développer de nouveaux partenariats, en cohérence avec nos valeurs et notre projet social : épicerie sociale, bailleurs sociaux, Coledis, etc.

Mise en place de grilles tarifaires à destination des acteurs qui utilisent le CLEP comme un prestataire de service.

Animation de commissions autour de problématiques spécifiques.

Mise en place d'actions communes avec certains partenaires. Que le CLEP puisse être porteur d'action ou suiveur.

Être présent dans les réunions/institutions de certains partenaires clefs.

Développer les partenariats avec les acteurs qui travaillent à l'amélioration du cadre de vie.

Participer à la Gestion Urbaine de Proximité.

## 3.2) Les axes transversaux

### a) Renforcer l'Action Collective Famille

Depuis janvier 2012, le CLEP s'est attaché à expérimenter et à développer des actions envers les familles en gardant constamment à l'esprit le défi que représente leur participation. Co-construites avec les familles, réfléchies avec les partenaires, la plupart de ces actions ont trouvé leur public et répondent à des besoins exprimés par les familles.

Aussi, nous avons fait le choix de reconduire l'essentiel des actions familles actuellement portées par le CLEP. Nous envisageons également de développer quelques nouvelles actions mais nous allons surtout porter une attention particulière aux familles dans l'ensemble des actions menées par le CLEP. L'ensemble des orientations du Projet Social 2019-2022 concerne, plus ou moins directement les familles. Et il nous semble important de travailler en transversalité afin que l'Action Collective Famille du CLEP soit soutenue par l'ensemble des secteurs du Centre Social. Il reviendra donc à la Référente Famille de coordonner l'ensemble des actions familles du CLEP mais aussi de travailler avec l'ensemble du personnel. Nous souhaitons ainsi initier une veille généralisée afin de développer des actions familles à vocation globale.

Pour mémoire, nous poursuivons les objectifs suivants à travers chacune de nos actions familles :

- soutenir la fonction parentale et renforcer les liens parents-enfants.
- renforcer le lien social, lutter contre l'isolement.
- renforcer les liens intra-familiaux et inter-familiaux.
- encourager la mixité sociale.
- rendre le CLEP accessible aux familles isolées et/ou fragilisées.

Pour ce faire, nous allons continuer les actions existantes (sorties familles, Lieu d'Accueil Enfants-Parents, accompagnement au départ en vacances, ateliers Faber et Mazlish, ateliers parents/enfants, spectacles en famille) en les adaptant au contexte de ce nouveau projet social. Pour plus de détail sur ces actions, voir la fiche « action famille et parentalité en page 48 »

Nous allons également travailler la transversalité avec les autres secteurs d'activités du CLEP. Voici quelques pistes de réflexion concernant des actions que nous avons déjà commencées à mettre en place ou que nous souhaitons développer sur la période du Projet Social :

- développement d'activités socioculturelles parents/enfants : éveil musical, éveil à l'anglais, arts plastiques, etc.
- partenariats avec les multi-accueils et les écoles par le biais de la ludothèque afin de rentrer en contact avec les parents d'élèves et de développer des relations avec les établissements scolaires.
- mener des actions familles sur le parking de l'Intermarché afin de toucher des familles qui ne viennent pas au CLEP spontanément.
- élargir la porte d'accès de la rue du Britais pour la rendre accessible aux poussettes.
- aménager un espace ludique extérieur qui donne envie aux familles de rester au CLEP.
- aménager les espaces d'accueil du CLEP pour les rendre plus agréables et donner envie aux familles de rester. Développement d'un accueil attentif aux besoins non exprimés.
- créer un fond social pour permettre aux familles les plus fragiles de participer à l'ensemble de nos activités : activités socio-culturelle, ALSH, ludothèque, etc.
- mise en place de tarifs préférentiels adaptés pour les familles orientées par les partenaires sociaux.
- veiller à proposer un mode de garde pour les enfants lorsque nous mettons en place des actions à destination des parents.
- participation aux réunions et commissions ayant pour thématique la famille et/ou la parentalité.

Nous espérons que ces actions permettront au CLEP d'être identifié comme un lieu ressource par les familles du territoire. Nous entendons être un soutien pour :

- amener les parents à prendre conscience de leurs compétences.
- aider les parents à renforcer le lien affectif et la communication parents/enfants.
- croiser les regards de parents et de professionnels autour des questions éducatives.
- encourager la relation familiale par l'accès aux loisirs et à la culture.

### **b) Optimiser la ludothèque.**

Depuis sa création, le CLEP a su se forger une identité forte autour du jeu et des pratiques ludiques. La ludothèque est une véritable porte d'entrée pour le public qui découvre souvent notre association à travers elle.

Nous avons vu que la ludothèque était un outil essentiel dans la mise en œuvre de notre Projet Social et que le jeu nous permettait de travailler avec tous les publics tout en développant la transversalité de nos actions. La ludothèque est également un espace d'accueil et un outil original à même de faciliter le développement des partenariats.

A travers ce Projet Social, nous souhaitons optimiser notre ludothèque pour qu'elle devienne un outil support pour l'ensemble des activités développées dans le cadre de ce Projet Social.

En effet, nous constatons l'émergence de nouveaux besoins qu'il nous semble important d'accompagner. Les familles les plus fragiles sont en attente d'un accès plus large à la ludothèque et de nombreux acteurs qui travaillent avec ce public souhaitent bénéficier d'un partenariat spécifique avec le CLEP : épicerie sociale, accueil de jour, association Citoyens du Monde, etc.

Nous constatons également une demande de la part de certains établissements scolaires (collèges et lycées) qui envisagent d'utiliser le jeu comme outil de socialisation dans un projet plus global de lutte contre le décrochage scolaire. Les demandes émanant d'établissements spécialisés qui travaillent avec un public porteur de handicap sont, elles aussi, nombreuses.

Nous n'avons pas aujourd'hui, les moyens humains de répondre favorablement à toutes ces demandes,. Nous souhaitons donc profiter de ce Projet Social pour optimiser le fonctionnement de notre ludothèque et en faire un outil pour l'ensemble de nos secteurs d'activités.

Les objectifs que nous nous sommes fixés à travers cette orientation sont les suivants :

- favoriser le lien social en travaillant avec tous les publics
- permettre à tous un accès au jeu
- proposer des outils pédagogiques inexistant ailleurs sur Laval
- valoriser le jeu comme objet culturel, créateur de lien social

Pour ce faire, nous allons continuer les actions existantes (jeu sur place, emprunt de jeux, soirées jeux, bourse aux jouets, Fête du jeu, Mois du Légo, animations spécifiques le samedi ) en les adaptant au contexte de ce nouveau projet social. Pour plus de détails sur ces actions, voir la fiche « ludothèque et pratiques ludiques en page 44 ».

Nous envisageons également de développer de nouvelles pratiques :

- renforcer le caractère « porte d'entrée de la ludothèque » afin d'en faire une véritable vitrine pour le centre social
- mettre en place un accueil permettant une veille sociale en ludothèque
- développer des activités ludiques à destination des jeunes (16 à 25 ans).
- aller vers une gratuité du jeu sur place pour que l'adhésion au CLEP ne soit plus un frein
- diversifier le fond de jeux avec des jeux spécialisés (mal voyants, apprentissage français, etc. ) ou adaptés à notre public (familles, seniors, etc.)
- développer l'implication bénévole en ludothèque pour « décentraliser » le jeu
- aménagement d'un espace ludique extérieur convivial et accessible à tous.
- appropriation de l'espace et des ressources de la ludothèque par l'ensemble des professionnels du CLEP.
- favoriser les rencontres et la mise en réseau des acteurs qui travaillent autour du jeu au niveau départemental.
- aménager l'espace ludothèque et finaliser son informatisation.

### 3.3) Suivi et évaluation du Projet Social

Ce Projet Social est le résultat d'une démarche participative et d'une construction commune des habitants, bénévoles, administrateurs et salariés du CLEP. Ce document en est l'expression, et à ce titre, il constitue un guide et un outil de référence pour la mise en œuvre des actions menées par l'association.

Développer un suivi et une évaluation s'y référant permet d'en analyser les résultats et d'apporter un nouveau regard sur le projet social. Cette évaluation ne doit pas clôturer le cycle du projet social mais le relancer et l'inscrire dans une dynamique pour le faire vivre.

Les objectifs poursuivis par ce suivi et cette évaluation du projet social sont :

- piloter le projet au cours de sa réalisation en précisant et en ajustant les actions au regard des objectifs généraux.
- évaluer en profondeur le projet, identifier les plus-values, vérifier son avancement.
- faire une critique constructive du projet, à même de nous faire progresser collectivement.
- mettre en valeur les réussites du projet.

Notre méthode d'évaluation se fonde sur :

- **La continuité de la démarche** doit permettre de gérer le projet en repérant les anomalies en cours d'exécution, d'apporter des corrections. Nous réaliserons une évaluation de mi-parcours au cours de l'année 2020 ainsi qu'une évaluation finale en 2022.
- **Une démarche inclusive** doit permettre d'associer toutes les composantes du CLEP et favoriser la concertation. Les usagers, bénévoles, administrateurs et salariés seront conviés à y participer.
- **Simple, réaliste et efficace** : ce ne doit pas être une démarche « d'expert ». L'outil d'évaluation doit pouvoir être utilisé en animation participative.
- **Globale** au regard du projet à évaluer et à construire. Tous les axes de travail seront évalués.
- **Fondée sur des critères d'évaluation concrets et mesurables** : l'effectivité, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la cohérence, la pertinence, la faisabilité, l'attractivité. Nous mettrons l'accent sur le critère d'efficacité en mesurant les écarts entre les résultats attendus et les résultats obtenus.

Ce travail se fondera sur les résultats attendus définis dans le plan d'action. En portant l'analyse sur ces résultats attendus, on évalue directement l'atteinte des objectifs généraux auxquels ils se réfèrent.

Nous utiliserons une grille d'évaluation similaire à celle utilisée pour évaluer le Projet Social 2015-2018. La mesure des résultats obtenus sera faite à partir d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs. La mesure des écarts avec les résultats attendus permettra d'analyser les résultats. Cette analyse prendra en considération l'évolution de l'environnement, du territoire ou de tout autre élément externe ou interne qui ont influé ou influenceront sur la mise en œuvre du projet. Ensuite, il s'agira de proposer des révisions ou ajustements des objectifs opérationnels pour le futur. Le plan d'action avec les activités sera modifié en conséquence.

## 4 – ORGANISATION ET MOYENS AFFECTES

### 4.1 Fonctionnement associatif.

Le CLEP est une association loi 1901. Elle est gérée par un conseil d'administration composé de 15 membres maximum. Ce conseil d'administration est aujourd'hui composé de 14 administrateurs élus lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/04/2018

NOMS et Prénoms	Année de la dernière élection	Fonction
<b>MEMBRES DU BUREAU</b>		
HIVET Delphine	2018	Présidente
COUSIN Philippe	2018	Vice-Président
BILL Jean-Michel	2016	Trésorier
CHANFI Rihaoui	2018	Trésorier adjoint
JAHU Corinne	2016	Secrétaire
THEREAU Isabelle	2017	Secrétaire adjointe
<b>MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>		
BOURREE Vincent	2016	Administrateur
CLAVREUL Serge	2016	Administrateur
DELOUME Daniel	2017	Administrateur
MENARD Françoise	2018	Administratrice
LABOURDETTE Jean	2018	Administrateur
LAMBERT Céline	2017	Administratrice
M'TIBAA Hédi	2018	Administrateur
TERRIER Karine	2018	Administratrice

Il faut y ajouter les personnes morales suivantes, invitées à titre consultatif et sans droit de vote :

- le directeur du Centre Social,
- le représentant de la Ville de Laval
- le représentant de la CAF de Mayenne

Le Conseil d'Administration se réunit en moyenne 5 à 7 fois par an de septembre à juillet. Le mandat des administrateurs élus en Assemblée générale est de 3 ans. Le bureau est élu chaque année par les administrateurs. Il se réunit 3 à 5 fois par an.

### Adhésions, réseaux et représentations

Le CLEP est adhérent à la **Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France** et à l'**Union Régionale des Centres Sociaux du Maine-et-Loire et de la Mayenne**. Les professionnels de ce réseau se rencontrent régulièrement lors de commissions fédérales thématiques : famille, jeunesse, bien vieillir. Ces temps de travail sont essentiels en terme d'échanges de pratiques et de mutualisation des ressources. Dans le même esprit, des rencontres entre les directeurs des centres sociaux fédérés ont lieu chaque trimestre au CLEP. De même, des rencontres thématiques sont régulièrement organisées pour les bénévoles. A ces temps, s'ajoutent des temps de formation pour les professionnels et les bénévoles.

Le CLEP est adhérent à l'**Association des Ludothèques Françaises**. Il assume un rôle de Pôle Ressource Jeu pour le département de la Mayenne depuis 2013. A ce titre, le CLEP participe au développement des échanges entre praticiens bénévoles et professionnels des pratiques ludiques. Les Pôles Ressources ont pour ambition de valoriser les pratiques ludiques globales à travers la mise en place et le fonctionnement d'outils opérationnels : malle pédagogique, organisation de temps de formation, aide et soutien à la création de ludothèques.

Le CLEP est également adhérent à l'**Union des Comités d'Animation Lavallois (UCAL)** et prend ainsi sa place dans les animations de la vie locale.

### **Agréments et reconnaissances**

Le CLEP dispose de plusieurs agréments et reconnaissances :

- Agrément Association de Jeunesse et d'Education Populaire
- Agrément Centre Social - Animation Globale et Coordination – 2015/2018.
- Agrément Animation Collective Familles (ACF) - 2015/2018.
- Agrément Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
- Agrément Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Une demande pour être reconnue association d'intérêt général a été déposée en septembre 2018. cette demande est en cours de traitement par les services de la Préfecture.

## **4.2 Équipe et moyens humains**

Pour mettre en œuvre son Projet Social, le CLEP s'appuie sur une équipe de professionnels qualifiés. Parmi l'équipe des permanents, nous comptons 4 salariés de l'association et 2 salariés mis à disposition par la ville de Laval.

### **Membres de l'équipe des permanents :**

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Emmanuel CHAUVIN - Directeur</li><li>• Pascal BISSON – Coordinateur Ludothèque / Directeur ALSH</li><li>• Anne-Laure ETILLIEUX - Agent de Développement / CESF</li><li>• Sylvie PONTHEINER - Secrétaire d'accueil</li></ul> | } | Salariés CLEP<br>CCN Animation                   |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Leina KUNTZ - Animatrice / Référente famille</li><li>• Évelyne LAIGNEAU – Animatrice ludothèque</li></ul>   | } | Salariées Ville de Laval<br>Mises à disposition. |

- Depuis septembre 2017, nous accueillons des jeunes en mission de Service Civique au sein de la ludothèque : Amélie CHAPON du 4/09/17 au 3/08/18 et Ombeline LANDELLE depuis le 18/09/18.

Il faut ajouter à cette équipe de permanents, les professionnels suivants :

- Des animateurs, diplômés BAFa sont employés pendant les vacances scolaires pour encadrer les stages de l'accueil de loisirs. En 2017, nous avons signé 55 contrats CEE pour 23 animateurs, représentant 364 jours travaillés.
- Un agent communal assure l'entretien des locaux : Hélène CLAIRET.
- Nous accueillons des stagiaires de façon ponctuelle. Les derniers stagiaires à avoir été accueillis au CLEP sont : Marine GRASSET (stagiaire CESF du 30/01/17 au 31/03/17) et Clément MOREAU (stagiaire ludothèque du 28/11/16 au 23/12/16 et du 3/04/17 au 30/06/17). Nous accueillons aussi régulièrement des stagiaires dans le cadre du stage découverte de 3ème.
- Lors des absences de longue durée des personnels, nous assurons le remplacement des salariés.



Nous nous appuyons également sur des animateurs d'activités qui ont des statuts divers : salariés du CLEP, prestataires ou bénévoles. Dans le cadre de notre mission de soutien à la vie associative, nous avons développé des partenariats avec d'autres associations pour proposer des activités socioculturelles. C'est que nous appelons les activités associées.

**Animateurs d'activités :**

- Catherine DUBOIS-BALLON - Danse Modern Jazz
  - Patricia GAUVAIN - Jeu théâtral
  - Yoan CHRETIEN - Éveil musical
  - Cédric MOUSNIER - Chorale CLEP Cœur
  - Esther GAÏARDO - Danse Broadway et Danse Classique
  - Catrin BOURKE - Éveil à l'anglais
  - Gaëtane RAULO - Sophrologie
  - Françoise MENARD et Corinne JAHU - Scrabble
  - Annick BEAUDOUIN - Danses folkloriques
  - Monia BAZZANI - Danse Jam et musique
  - Françoise BRAULT - Yoga
  - Virginie HEUDE - Café Couture
  - Lycia CHAMBARD - Vannerie
  - ESIEA - Étudiants de 2ème année - Robotique ludique
  - DTB and Flying Cat - Danse contemporaine
  - Tango Bueno - DanseTango argentin
  - Swing Club - Rock'n'Roll / Lindy Hop
  - Andaluna Danse - Flamenco
  - Tout ce qui vole - Construction et pilotage d'objets volants
  - Les P'Tizen - Massage et yoga maman/bébé
- } Salariées CLEP  
 } Prestataires  
 } Bénévoles CLEP  
 } Activités associées

En 2017, l'équipe salariée du CLEP comptait 6,7 ETP (équivalents temps plein) et se composait de 6 salariés en CDI et de 23 personnes embauchées pendant les vacances en Contrat d'Engagement Educatif (55 contrats en CEE établis en 2017).

Notons qu'à partir de janvier 2019, le suivi de la comptabilité et du social du CLEP sera assuré par le cabinet ACG Comptabilité.

# ORGANIGRAMME ORGANISATIONNEL DU CLEP

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

## DIRECTION



## COMPTABILITE et PAIE



### ACTION COLLECTIVE FAMILLE

**Référent Famille**

*LAEP  
Ateliers Faber et Mazlich  
Ateliers parents/enfants  
Spectacles en famille  
Sorties et vacances  
Projets famille  
Autres actions ACF*

**Agent de développement**

*LAEP  
Ateliers Faber et Mazlich  
Accomp. gestion budgétaire  
Autres actions ACF*

### HABITANTS VIE DE QUARTIER

**Agent de développement**

*Séniors  
Accompagnement projets  
Convivialité / vie de quartier  
Lutte contre l'isolement*

### LUDOTHEQUE PRATIQUES LUDIQUES

**Coordinateur Ludothèque  
Directeur ALSH**

**Animateur Ludothèque**

**Service Civique Ludothèque**

### ALSH JEUNESSE

**Coordinateur Ludothèque  
Directeur ALSH**

**Animateurs ALSH**

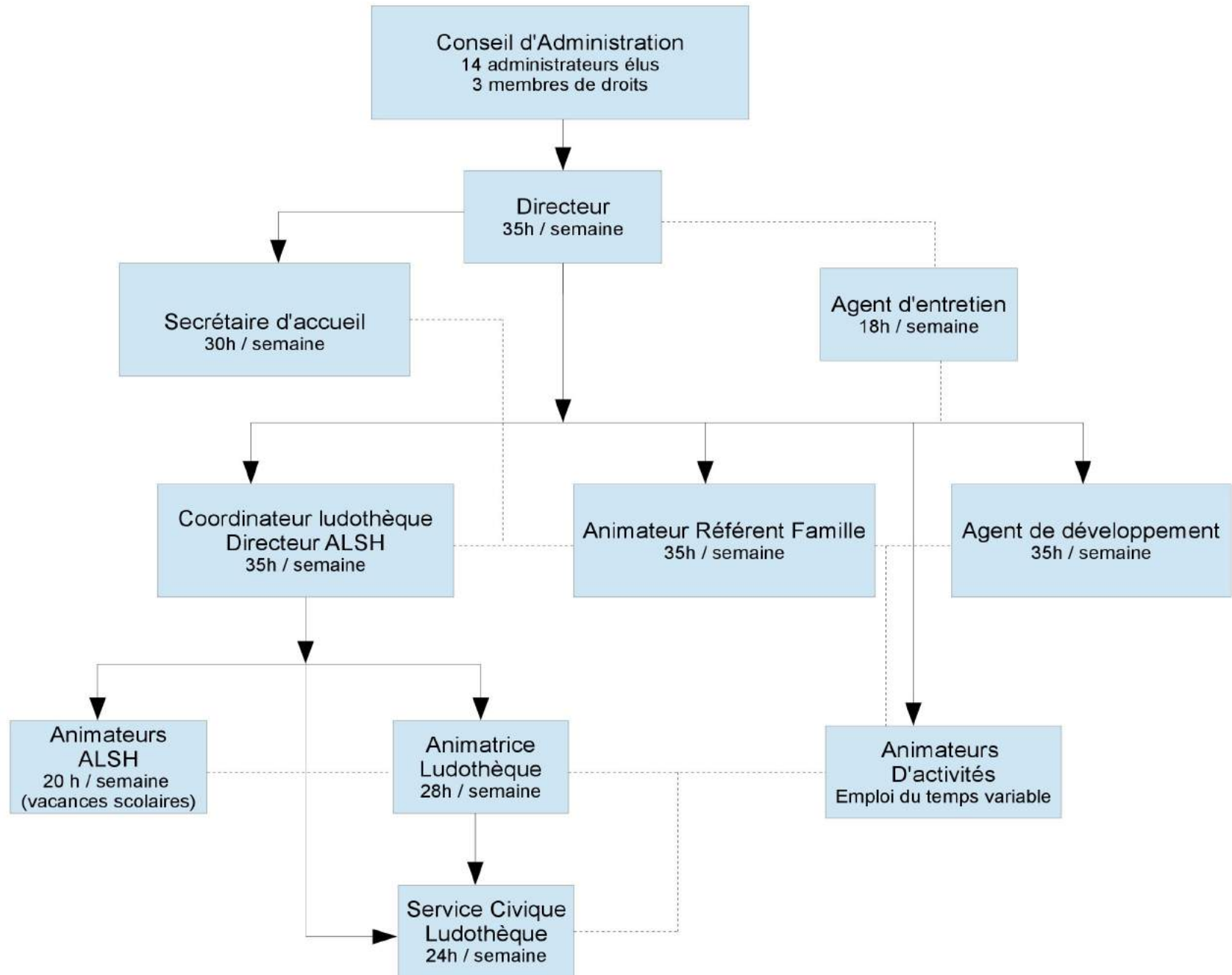
### ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

**Directeur**

**Animateurs activités CLEP**

**Activités Associées**

# ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU CLEP



Nom - prénom	Intitulé de l'emploi	Qualification Diplômes et date d'obtention	Date De prise de fonction
BISSON Pascal	Coordinateur ludothèque / directeur ALSH	Niveau 2 / DEFA / 1992	Novembre 1992
CHAUVIN Emmanuel	Directeur	Niveau 1 / Master 2 / 2006	Septembre 2016
ETILLIEUX Anne-Laure	Agent de développement social	Niveau 2 / CESF / 2009	Janvier 2012
KUNTZ Leïna	Animatrice Référente famille	Niveau 2 / DEJEPS / 2010	Octobre 2015
LAIGNEAU Evelyne	Animatrice ludothèque	Niveau 4 / BAFD / 1985	Mars 1983
LANDELLE Ombeline	Mission Service Civique Ludothèque	Niveau 3 / DEUG / 2017	Septembre 2018
PONTHENIER Sylvie	Secrétaire d'accueil	Niveau 4 / titre professionnel / 2017	Décembre 2017

### Formation initiale et continue de l'équipe des permanents

Nous mettons chaque année en place un plan de formation continue pour l'équipe du CLEP. En 2017/2018, nous avons mis en place 8 formations pour les salariés et les administrateurs du CLEP représentant un total cumulé de 48 jours (301 heures de formation).

SALARIE/ADMINISTRATEUR		FORMATION					
Nom, prénom du salarié	Fonction	Dates	Intitulé de la formation	Organisme de formation	Lieu de la formation	Durée de la formation	
						Jours	Heures
Anne-Laure Etillieux	Agent de développement	12/09; 13/09; 7/11; 8/11; 15/12; 16/12/2016	Action collective et développement du Pouvoir d'Agir	Union Régionale des CS – PDL	Angers	6	28
Emmanuel Chauvin	Directeur	22 au 24 novembre 2016	Journées Professionnelles de l'Animation Globale « Demain, les centres sociaux, Mutations de la société, défis pour l'avenir et pratiques professionnelles »	Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France	Angers	3	21
Pascal Bisson	Coordinateur Ludothèque Directeur ALSH						
Anne-Laure Etillieux	Agent de développement						
Céline Lambert	Secrétaire Comptable	13/02/17	La Déclaration Sociale Nominative (DSN) : phase 3.	ATHI – SAGE	CLEP	1	7
Leïna Kuntz	Référent Familles	28/02; 14/03; 28/03; 10/04; 27/04; 16/05; 13/06/2017	Entraînement aux Habiletés Parentales	UDAF 53	Laval	7	28
Leïna Kuntz	Référent Familles	22/09; 23/09; 3/11; 4/11; 12/12; 13/12/2016	La fonction des Référents Familles	Union Régionale des CS – PDL et Ville de Laval	Laval	6	42
Emmanuel Chauvin	Directeur	4/04; 9/06; 5/09; 20/10; 5/12/2017	Démarches et outils du Management	Union Régionale des CS – PDL	Angers	5	35
Bénévoles du Conseil d'Administration	Jean-Michel Bill Philippe Cousin Corinne Jahu Karine Terrier	17/06/17	La gestion financière d'un Centre Social	Union Régionale des CS – PDL	CLEP	1	7
Gwénaëlle Fresnais	Secrétaire Comptable						
Emmanuel Chauvin	Directeur	22, 23, 24/08/2017	Utilisation du logiciel Noé	Société Aïga	CLEP	3	21
Elodie Guiguen	Secrétaire accueil						
Gwénaëlle Fresnais	Secrétaire d'accueil Comptable						

La mise en place de ce nouveau Projet Social implique une réorganisation de nos moyens humains. Nous devons réfléchir à une organisation pertinente de l'équipe et à une définition des tâches de chacun qui nous permette de développer les actions du Projet 2019-2022. Nous commencerons par une réécriture collective des fiches de poste des membres de l'équipe permanente.

Le CLEP dispose donc d'une équipe qualifiée et compétente pour mettre en œuvre le Projet Social 2019-2022. Cependant, la réflexion entamée au cours de ces derniers mois fait ressortir des enjeux importants pour les années à venir. Il nous semble aujourd'hui nécessaire de recruter un animateur polyvalent à plein temps qui puisse renforcer l'équipe de la ludothèque.

En effet, nous constatons la plus-value apportée par les jeunes en mission de Service Civique à la ludothèque, mais nous sommes aussi conscients des limites de cette organisation.

Les familles les plus fragiles sont en attente d'un accès plus large à la ludothèque et de nombreux acteurs qui travaillent avec ce public souhaitent bénéficier d'un partenariat spécifique avec le CLEP : épicerie sociale, accueil de jour, association citoyens du monde, etc. Nous constatons également une demande de la part de certains établissements scolaires (collèges et lycées) qui envisagent d'utiliser le jeu comme outil de socialisation dans un projet plus global de lutte contre le décrochage scolaire. Les demandes émanant d'établissements spécialisés qui travaillent avec un public porteur de handicap sont, elles aussi, de plus en plus nombreuses.

Aujourd'hui, les moyens humains et financiers de la ludothèque sont limités et nous ne sommes pas en mesure de répondre favorablement à toutes ces demandes. De plus, nous n'avons pas non plus la capacité de développer les actions hors-les-murs, actions pourtant indispensables à une meilleure identification de la ludothèque pour les habitants.

Pour développer ces actions, il faudrait transformer la mission de Service Civique en un poste d'animateur à temps plein. Un animateur polyvalent pourrait intervenir sur plusieurs secteurs (ludothèque, accueil collectif de mineurs, action collective famille )pour lesquels nous manquons actuellement de moyens humains.

Les bénévoles ont également une place essentielle dans la vie du Centre social et nous ne pourrions pas mettre en œuvre les actions du Projet Social 2019-2022 sans développer de nouvelles formes de participation. La possibilité de s'impliquer, de participer et de s'engager comme bénévole n'est, pour le moment, pas suffisamment variée, nous avons vu l'importance de travailler sur ce point.

### 4.3) Les moyens financiers

Le modèle financier du CLEP est classique pour un Centre Social. Il repose sur des subventions et des contributions volontaires de la Ville de Laval, des prestations de services et des subventions de la CAF et des recettes propres. Nous bénéficions également, dans une moindre mesure, de subventions accordées par d'autres partenaires.

#### Détail des subventions et contributions volontaires du CLEP – 2014 à 2017

		2014	2015	2016	2017
<b>SUBVENTIONS CAF 53</b>	PS CAF Centre Social + enveloppe CS	68 301	66 843	71 327	69 755
	PRESTATION ACTION COLLECTIVE FAMILLE + REAAP	168	3 588	18 373	25 038
	PRESTATION CAF ALSH	8 060	5 097	5 360	7 177
	PRESTATION CAF PUBLIC HANDICAPE	0	1 232	540	0
	SUBVENTION CAF LAEP	1 885	1 040	1 754	1 766
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	0	0	0	0
	AUTRES :	0	0	0	0
	<b>SOUS TOTAL SUBVENTIONS CAF 53</b>	<b>78 414</b>	<b>77 800</b>	<b>97 354</b>	<b>103 736</b>
<b>SUBVENTIONS VILLE DE LAVAL</b>	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	135 000	127 000	127 000	113 000
	FETE DU JEU	3 550	0	0	0
	<b>SOUS TOTAL SUBVENTIONS VILLE</b>	<b>138 550</b>	<b>127 000</b>	<b>127 000</b>	<b>113 000</b>
<b>AUTRES SUBVENTIONS</b>	FONJEP	7 107	7 107	7 107	7 107
	EMPLOIS AIDES	0	0	0	2 159
	ASSO REGIONALE DES LUDOTHEQUES	2 500	2 540	1 500	1 070
	AUTRES SUBVENTIONS (DDCSPP, Théâtre) :	300	500	1 413	2 800
	<b>SOUS TOTAL AUTRES SUBVENTIONS</b>	<b>9 907</b>	<b>10 147</b>	<b>10 020</b>	<b>13 136</b>
<b>VALORISATIONS VILLE DE LAVAL</b>	MISE A DISPOSITION DE LOCAUX	0	0	0	0
	ENTRETIEN DU BÂTIMENT ET DES ABORDS	334	1 606	4 652	4 567
	ASSURANCE DES LOCAUX ET DES ACTMTES	604	604	333	333
	TELEPHONE, AFFRANCHISSEMENTS, FOURNITU	0	0	2 524	2 922
	EAU, GAZ, ELECTRICITE, CHAUFFAGE	7 533	5 390	5 421	5 665
	VALO. SALAIRES LUDO + RF	59 614	50 798	61 724	62 393
	<b>SOUS TOTAL VALORISATIONS VILLE</b>	<b>68 084</b>	<b>58 399</b>	<b>74 654</b>	<b>75 880</b>
<b>VALORISATION DU BENEVOLAT nb heures x 20 € (taux fixé en CA)</b>	BENEVOLAT VIE ASSOCIATIVE	-	-	-	5 588
	BENEVOLAT ANIMATION VIE LOCALE	-	-	-	3 620
	BENEVOLAT PROJETS HABITANTS ET SENIORS	-	-	-	5 070
	BENEVOLAT ACTION COLLECTIVE FAMILLE	-	-	-	4 780
	<b>SOUS TOTAL VALORISATION BENEVOLAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19 058</b>
		<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		352 256	334 538	416 308	368 899
<b>TOTAL DES RECETTES + VALORISATIONS NON INTEGREES DANS LES COMPTES + BENEVOLAT</b>		360 727	342 139	429 238	401 445
		<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		352 084	331 704	411 730	367 116
<b>TOTAL DES CHARGES + VALORISATIONS NON INTEGREES DANS LES COMPTES + BENEVOLAT</b>		360 555	339 305	424 660	399 661

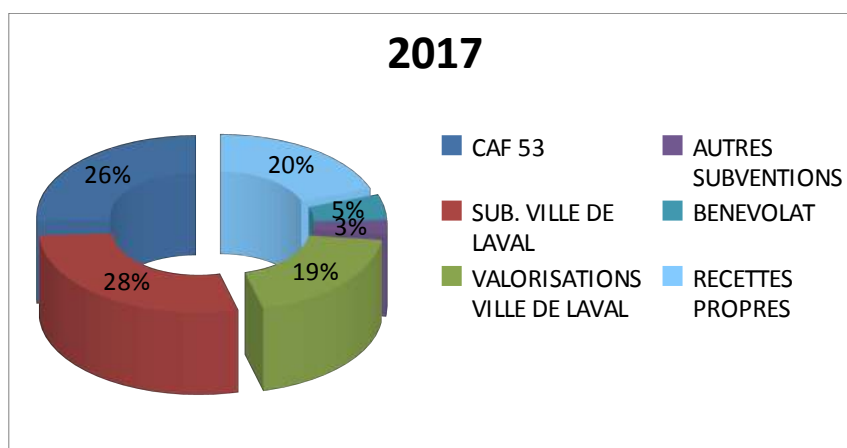
### Pourcentage de recettes propres / total des recettes (avec valorisations) :

	2014	2015	2016	2017
TOTAL SUBVENTIONS	226 871	214 947	234 374	229 872
TOTAL VALORISATIONS + BENEVOLAT	68 084	58 399	74 654	94 938
RECETTES PROPRES (HORS VALO. + BENEV.)	65 771	68 793	120 210	76 635
TOTAL RECETTES PROPRES + BENEVOLAT	<b>65 771</b>	<b>68 793</b>	<b>120 210</b>	<b>95 693</b>
TOTAL VALORISATIONS + SUBVENTIONS + BENEVOLAT	<b>294 955</b>	<b>273 346</b>	<b>309 028</b>	<b>324 810</b>
TOTAL RECETTES AVEC VALORISATIONS	<b>360 727</b>	<b>342 139</b>	<b>429 238</b>	<b>401 445</b>
% RECETTES PROPRES (AVEC VALO. + BENEV.)	<b>18%</b>	<b>20%</b>	<b>28%</b>	<b>24%</b>

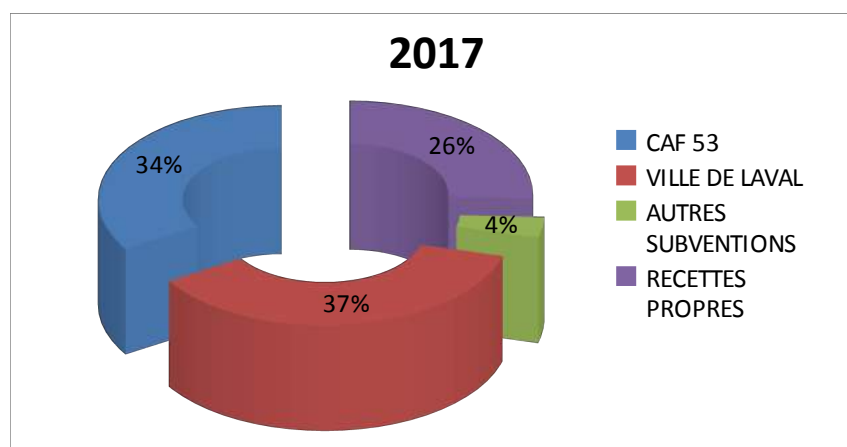
### Pourcentage de recettes propres / total des recettes (sans valorisations) :

	2014	2015	2016	2017
TOTAL SUBVENTIONS	226 871	214 947	234 374	229 872
TOTAL RECETTES PROPRES (HORS VALO. + BENEV.)	65 771	68 793	120 210	76 635
TOTAL RECETTES SANS VALORISATIONS	292 642	283 740	354 584	306 507
% RECETTES PROPRES (SANS VALORISATIONS)	<b>22%</b>	<b>24%</b>	<b>34%</b>	<b>25%</b>

### Répartition des recettes et contributions volontaires (en %)



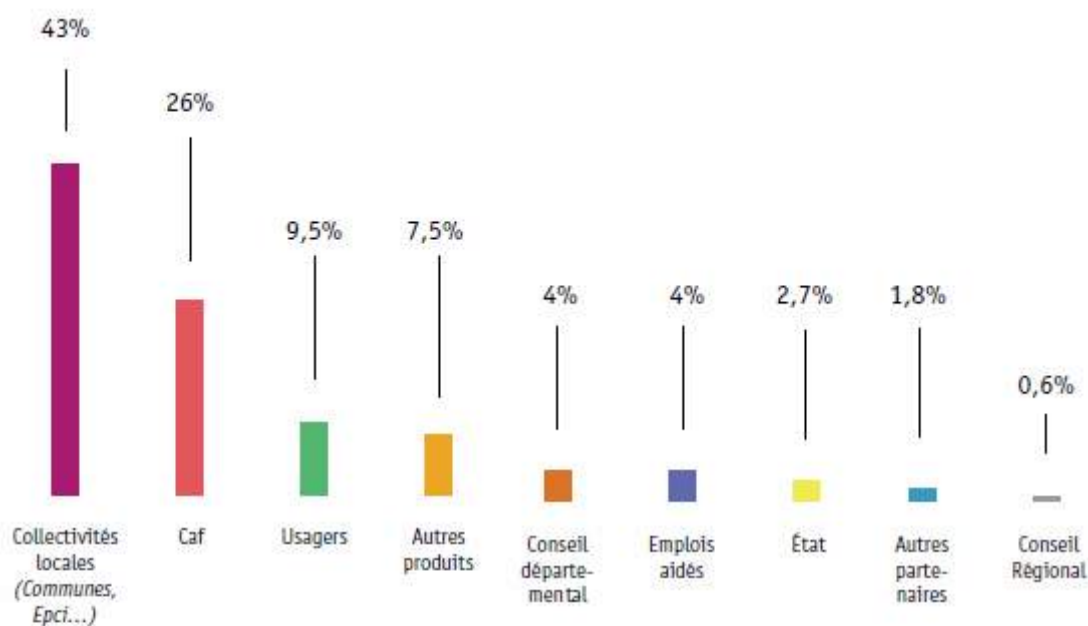
### Répartition des recettes du CLEP (hors valorisations)



La ville de Laval est le principal financeur du CLEP. En effet, les apports de ce partenaire (subvention et valorisations) représentent 47 % des recettes du CLEP (37 % hors valorisations). La CAF de la Mayenne est également un financeur essentiel puisque les prestations et subventions reçues de ce partenaire représentent 26% des recettes (34 % hors valorisations).

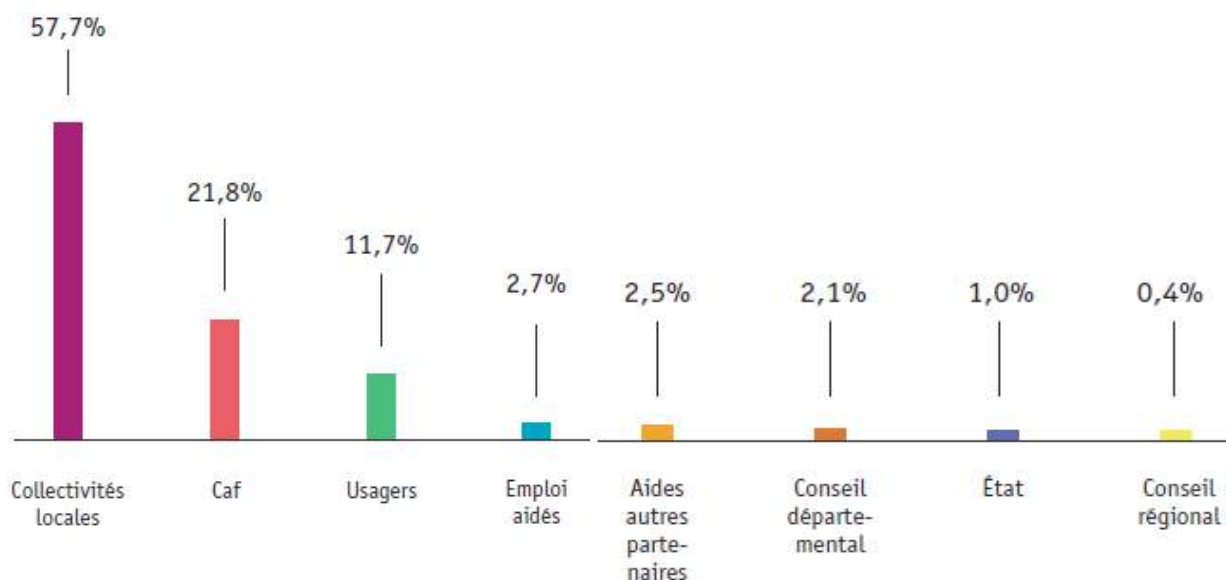
### Répartition moyenne des recettes des Centre Sociaux au niveau national

Source : SENACS – Système d'Echanges National des Centres Sociaux - Enquête 2017



### Répartition moyenne des recettes des CS au niveau régional – Pays de la Loire

Source : SENACS – Système d'Echanges National des Centres Sociaux - Enquête 2017

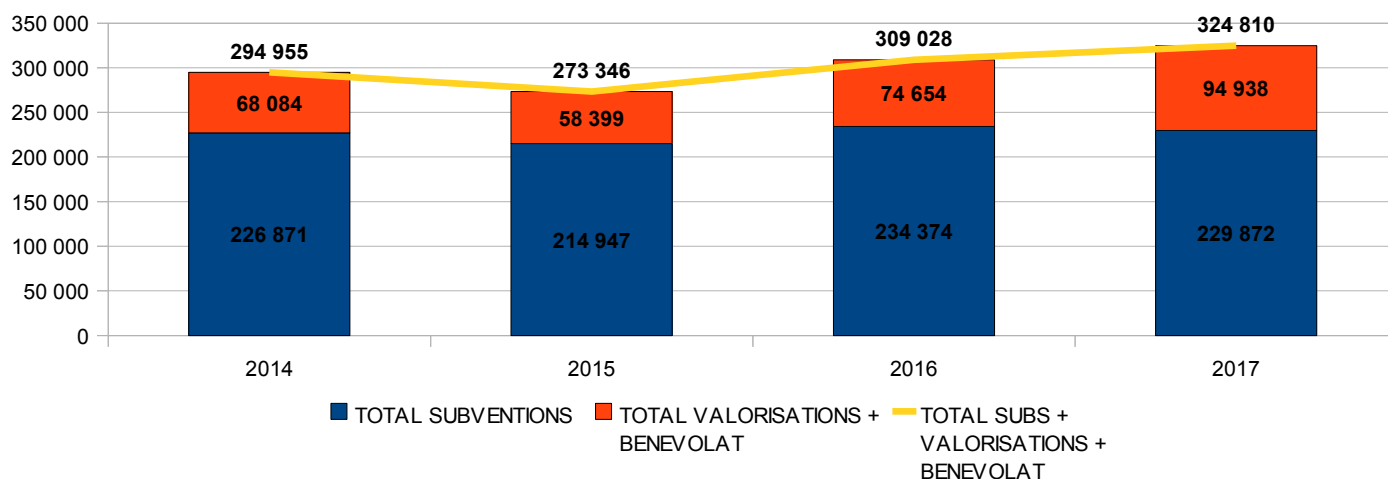


Avec près de 73% de recettes apportées par ces deux partenaires, le CLEP se situe dans la moyenne des financements nationaux et régionaux des Centres Sociaux. En effet, au niveau national, ce sont 68 % des recettes qui arrivent de la CAF et des collectivités locales tandis qu'au niveau régional (Pays de La Loire), ces financeurs représentent 79,5 % des recettes.

La participation des usagers est importante au CLEP puisqu'elle représente 20% des recettes (26% hors valorisations) contre 9,5% au niveau national et 11,7% au niveau régional. Cela est essentiellement dû au fait que le CLEP n'a quasiment pas d'autres financeurs (3% des recettes). Ces subventions apportées par d'autres financeurs représentent 13% des recettes au niveau national et 8,7% des recettes au niveau régional.



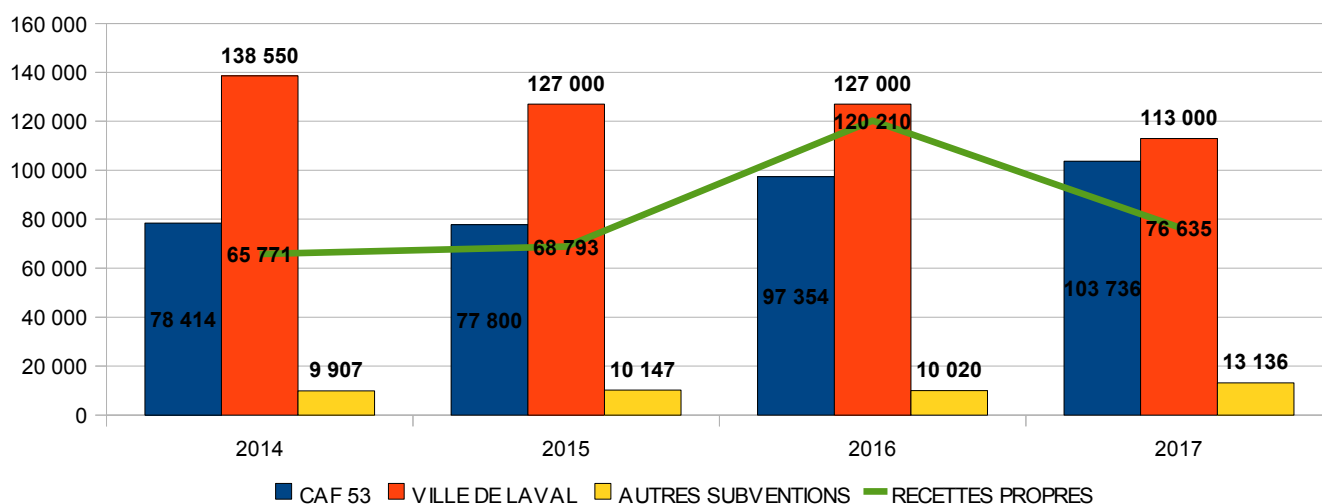
## Evolution des subventions et des valorisations 2014-2017



Entre 2014 et 2017, le total des subventions et des valorisations attribuées au CLEP a augmenté de 10,1 %. Comme nous le voyons ci-dessus, ceci est essentiellement dû à l'augmentation des valorisations (+39,4%) et l'intégration dans les comptes du bénévolat à partir de 2017.

Le total des subventions attribuées au CLEP a baissé de 1,9 % entre 2017 et 2016 (- 4 502 €).

## Evolution des subventions et recettes propres 2014-2017



Entre 2014 et 2017, le montant des subventions accordées par la CAF 53 a augmenté de 25 322 € (+32%). Dans le même temps, le montant des subventions accordées par la ville de Laval (hors valorisations) a baissé de 25 550 € (-18,4 %).

Le montant des recettes propres a quant-à lui augmenté de 16,5 % sur la période 2014/2017 (+ 10 864 €). Le pic des recettes propres en 2016 s'explique par le départ à la retraite du directeur en octobre 2016. Ce départ s'est traduit par une reprise sur provisions importante qui augmente artificiellement les recettes propres en 2016.

## Masse salariale (hors valorisations), exprimée en pourcentage

CHARGES SALARIALES	2014	2015	2016	2017
SALAIRES ET TRAITEMENTS	154 333	153 447	194 169	155 612
CHARGES SOCIALES	57 848	56 759	73 119	58 288
<b>TOTAL CHARGES SALARIALES</b>	<b>212 181</b>	<b>210 206</b>	<b>267 288</b>	<b>213 900</b>
TOTAL DES CHARGES AVEC VALORISATIONS	360 555	339 305	424 660	399 661
VALORISATIONS (CHARGES)	68 084	58 399	74 654	94 938
<b>TOTAL DES CHARGES SANS VALORISATIONS</b>	<b>292 471</b>	<b>280 906</b>	<b>350 006</b>	<b>304 723</b>
% DES SALAIRES / TOTAL CHARGES	73%	75%	76%	70%

Les charges salariales représentent 213 900 € en 2017 soit 70% du total des dépenses de l'exercice. Les charges salariales du CLEP sont stables depuis 2014. L'augmentation des charges salariales en 2016 s'explique par le paiement des indemnités de départ à la retraite du directeur.

## Bilan au 31/12/2017 – En K€

ACTIF	31/12/17	31/12/16	PASSIF	31/12/17	31/12/16
Immobilisations	22	9	Fonds Propres	12	11
			Provisions Retraite et autres	32	33
Autres créances	30	29	Dettes fournisseurs	6	7
Disponibilités	69	56	Dettes sociales et fiscales	43	39
Charges Constatées d'avance	1	2	Autres dettes	22	0
			Produits Constatés d'avance	7	6
<b>Total Actif</b>	<b>122</b>	<b>95</b>	<b>Total Passif</b>	<b>122</b>	<b>95</b>

Ces éléments mettent en lumière un modèle économique cohérent pour un Centre Social mais fragile dans le contexte actuel. Notre modèle repose essentiellement sur les subventions accordées par la Ville de Laval et les prestations accordées par la CAF de la Mayenne. Malgré des recettes propres importantes pour un centre social (25% du total des recettes en 2017), nous sommes dépendants de ces partenaires et impactés directement par des baisses de financements qu'il devient de plus en plus difficile d'absorber.

La subvention de fonctionnement accordée par la ville de Laval baisse chaque année depuis 2014 et a atteint son plus bas niveau en 2018. En 4 ans, cette subvention a baissé de 25 %. Nous avons pu faire face, jusqu'à présent à cette baisse des recettes, grâce à la montée en charge des financements de la CAF 53. En effet, entre 2014 et 2017, le total cumulé des prestations et subventions accordées par la CAF 53 de Laval a augmenté de 25 322 €.

Nous avons aujourd'hui atteint la limite des financements accessibles auprès de la CAF 53 et nous savons que d'autres financements sont voués à disparaître sur le court terme. En effet, dès 2020, nous verrons la fin des financements accordés dans le cadre du FONJEP (7100 € par an) et dans le cadre du contrat CUI-CAE de notre secrétaire d'accueil (5000 € par an).

Nous essayons donc de diversifier nos sources de financement en répondant à des appels à projets et en réalisant des économies sur les quelques secteurs où il est encore possible d'en faire. Nous avons notamment revu nos contrats de copieurs et externalisé la gestion de la paie et de la comptabilité. Ces solutions ne seront pas suffisantes si nous devons faire face à d'autres baisses de subventions dans les 4 années à venir.

La fragilité financière du CLEP réside également dans le fait que nous disposons d'un fond associatif très faible (12 K€ au 31/12/2017) en regard de nos activités. Notre fond de roulement est insuffisant et cela se traduit par une trésorerie tendue. Le moindre retard dans le paiement des subventions et prestations peut se traduire par un manque de disponibilités.

Les enjeux économiques vont donc être déterminants dans les quatre années à venir. Nous devons trouver de nouvelles sources de financements si nous voulons réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce projet social.

Nous avons notamment vu que la ludothèque du CLEP était un outil essentiel dans la mise en œuvre de notre Projet Social et nous constatons aujourd'hui l'émergence de nouveaux besoins que nous ne sommes pas en mesure d'accompagner.

Pour accompagner ces nouveaux besoins, nous avons vu qu'il serait pertinent de procéder au recrutement d'un animateur polyvalent à temps complet. Cependant, au vu des enjeux financiers que nous venons de détailler, cette possibilité n'est pas envisageable sur le court terme.

# CONCLUSION

La mobilisation collective autour de la mise en place de ce projet social nous a permis d'avancer sur bien des points. Les atouts et les faiblesses de notre association ont été identifiés et chacun, administrateur, bénévole, salarié ou habitant a eu l'occasion de s'exprimer et de participer à la mise en place de ce Projet Social, projet que nous espérons fédérateur et porteur d'espoir.

A travers ce projet, nous réaffirmons notre attachement aux valeurs portées par l'association depuis plus de 40 ans. Nous ancrons notre présence sur le territoire et cherchons à être identifié comme un lieu de ressource et de soutien aux initiatives et aux projets.

Plus qu'une lettre d'intention, ce Projet constitue une véritable « feuille de route » pour les quatre années à venir. Nous l'avons souhaité ambitieux mais réaliste et nous sommes conscients que nous aurons de nombreux défis à relever si nous voulons qu'il se concrétise dans toutes ses orientations. Nous souhaitons penser l'avenir sur le long terme et ne pas nous contenter de mettre en place des actions sur le court terme. Certains aspects de ce Projet pourront se mettre rapidement en place, d'autres ne seront qu'initiés dans les quatre prochaines années. L'essentiel étant d'avoir un cap, un objectif commun à tous les acteurs du centre social.

## **REMERCIEMENTS**

Au nom de tous les membres du Conseil d'Administration, Mme Delphine Hivet, Présidente du centre social associatif CLEP, tient à adresser ses sincères remerciements à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce projet social : habitants, usagers, administrateurs, personnels et partenaires.

Nous tenons également à remercier la ville de Laval pour son soutien financier et l'intérêt témoigné aux actions de notre association.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne pour son appui technique et financier.

